

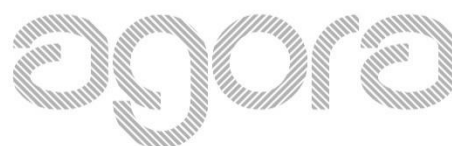
ADMINISTRATION COMMUNALE DE CHASTRE
Avenue de Castillon, 71
1450 Chastre



Programme Communal de Développement Rural

Partie D : stratégie de Développement

Juillet 2021



urbanisme - environnement – planification
mobilité - espaces publics et paysagers

Avenue Van Volxem, 79 – 1190 Forest
Tél : 32 2 779 13 55
agora@agora-urba.be – www.agora-urba.eu

Table des matières

1	Introduction.....	4
2	Défis chastrois	5
2.1	Défi 1 / Parions qu'en 2031, Chastre sera fortement engagée dans la reconstitution de son maillage écologique. La préservation et la valorisation de son cadre de vie, de son paysage rural, de son identité culturelle et de son patrimoine tout en intégrant les enjeux du futur constitueront ses priorités.....	5
2.2	Défi 2 / Parions qu'en 2031, Chastre sera une commune où la « multi modalité » sera une réalité et dans laquelle chacun se déplacera efficacement et en toute sécurité. Elle saura assurer le déplacement des cyclistes, des piétons et des écoliers aux cœurs des villages.	8
2.3	Défi 3 / Parions qu'en 2031, Chastre sera une commune qui aura assuré son développement économique, instauré une synergie entre ses entrepreneurs, en revendiquant son caractère rural et une production locale / artisanale de qualité.	11
2.4	Défi 4 / Parions qu'en 2031, Chastre sera toujours cette commune ouverte aux autres, favorisant l'entraide, la diversité sociale et le bien-être au quotidien de ses habitants. Elle saura assurer à ses habitants un bon niveau d'équipement pour la Jeunesse, la Culture et le Sport.	14
2.5	Défi 5/ Parions qu'en 2031, Chastre assurera, auprès de ses concitoyens une communication plus « inclusive » et une participation citoyenne au quotidien ainsi que l'intensification des collaborations avec les communes voisines.	18
2.6	Défi 6 / Parions qu'en 2031, Chastre accordera une attention particulière à sa transition énergétique via une consommation d'énergie raisonnée ainsi qu'une production d'énergie plus durable tout en garantissant une bonne qualité de vie à ses concitoyens...	20
3	Schéma synthétique	22
4	Tableau de bord de la stratégie de développement.....	25
4.1	Préambule (important pour la bonne compréhension des indicateurs)	25
4.2	Tableau de bord	28
5	Lien entre la stratégie communale et les principes directeurs du développement durable	55

1 Introduction

Ce document constitue la **Partie D** (*stratégie de Développement de la commune*) du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) de Chastre, composé au total de six parties (A à F).

Sur base du diagnostic participatif, des résultats des réunions de consultation, groupes de travail et des regroupements faits dans le cadre des rencontres avec les personnes ressources, l'auteur de programme a formulé plusieurs constats (34 au total) permettant de mettre en évidence les principales forces et faiblesses du territoire communal.

Ces constats ont fait l'objet d'un débat constructif en CLDR à l'automne 2019. Sur base de ceux-ci, il a été dégagé de grands défis, eux-mêmes subdivisés en objectifs opérationnels.

A ce stade, il nous semble nécessaire de bien déterminer chaque partie de la stratégie de développement :

- ✓ Le **Défi**, doit être considéré comme un « challenge », un « combat » que l'on décide de mener. A ce titre, un défi se doit d'être ambitieux ! Il consiste en une phrase qui résume le résultat que l'on souhaite atteindre pour l'entité au terme de l'ODR. Ceux-ci sont le fruit d'une réflexion commune entre les différents acteurs de l'opération.
- ✓ Les **Axes** correspondent aux principales thématiques identifiées lors de la définition des enjeux de départ par la commune et la CLDR. Ils sont au nombre de 6 et présentent les principales orientations prises par le PCDR.
- ✓ Les **Objectifs** sont définis sur base de la réflexion conjointe des membres de la CLDR, de la commune, de la Fondation Rurale de Wallonie et de l'auteur de projet de PCDR. Un objectif se définit par une cible, un but à atteindre. En outre, un objectif se doit d'être mesurable, évaluable, critiquable, reproductible et devra, pour être atteint, se décliner en actions matérielles ou immatérielles. L'ordre dans lequel apparaissent ces objectifs est tout à fait aléatoire et ne donne en aucun cas une indication en termes d'importance. Ceux-ci sont accompagnés d'une justification et des effets multiplicateurs attendus.
- ✓ Afin de démontrer la transversalité entre les différents défis, axes et objectifs, nous avons réalisé un **schéma stratégique**.
- ✓ Les **effets multiplicateurs**, se définissent comme les répercussions que va avoir l'objectif sur le territoire. L'impact en résultant peut être plus large que l'objectif initial.

2 Défis

- 2.1 **Défi 1 / Parions qu'en 2031, Chastre sera fortement engagée dans la reconstitution de son maillage écologique. La préservation et la valorisation de son cadre de vie, de son paysage rural, de son identité culturelle et de son patrimoine tout en intégrant les enjeux du futur constitueront ses priorités.**
-

LA RURALITE

La préservation et la valorisation de la **ruralité à Chastre** ressortent clairement comme une préoccupation permanente du diagnostic partagé et s'inscrit comme le défi ultime pour garantir aux générations futures un cadre de vie de qualité.

Cette ruralité concerne un territoire principalement dédié à l'agriculture : le développement d'une agriculture durable, la préservation de la qualité des paysages, le développement du maillage écologique, le maintien de la qualité de l'environnement et la valorisation du patrimoine sont des éléments qui font quasiment consensus au sein de la population.

L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

La croissance démographique va se poursuivre dans les années à venir. Cette croissance attendue pose tout d'abord la question de la limite, du seuil acceptable de la population que peut accueillir le territoire sans perdre son « caractère » rural.

Chaque classe d'âge nécessite des besoins et services spécifiques. Il est nécessaire de pouvoir anticiper leur évolution, sur base de considérations à la fois sociétales et démographiques. Si les tendances actuelles se poursuivent, la croissance concernera toutes les classes d'âge mais sera plus importante chez les jeunes et au niveau du troisième âge.

Au niveau des jeunes, qui représentent toujours un défi important, l'enjeu principal se situe au niveau des adolescents, et ce pour diverses raisons : leurs besoins sont plus difficiles à identifier et peuvent évoluer rapidement, leur sensibilisation à l'échelle communale n'est pas aisée car ils sont tous scolarisés à l'extérieur et, enfin, c'est une classe d'âge qui devrait voir ses effectifs assez fortement augmenter au cours des deux prochaines décennies.

Le vieillissement de la génération du baby-boom, née dans les deux décennies qui ont suivi la deuxième guerre, est une réalité qui concerne tout l'Ouest européen. Chastre, comme ses voisines, doit s'apprêter à voir déferler la vague du « papy-boom ». Une population vieillissante nécessite des services spécifiques – en termes d'hébergement, de services à domicile, d'adaptation du bâti et des espaces publics..., mais elle apporte également à la commune sa mémoire, son expérience et sa disponibilité. Par ailleurs, la moindre mobilité des aînés invite à favoriser le développement de services de proximité et renforcer la mise en place d'un secteur économique particulier appelé « économie résidentielle ». S'il implique certaines *contraintes*, le vieillissement est donc aussi une porte ouverte à de multiples *opportunités* qu'il convient de saisir pour en faire profiter toute la collectivité.

2.1.1 Encadrer l'aménagement du territoire pour préserver et améliorer le cadre rural (paysage, terre agricole et patrimoine naturel)

La population Chastroise a pu, à de nombreuses reprises, marquer sa volonté de conserver la biodiversité et le cadre rural de leur commune, de conserver et créer des cœurs de village.

En matière d'aménagement du territoire, Chastre bénéficie d'un certain nombre d'outils communaux pour guider les différents aménagements permettant d'améliorer le cadre de vie des habitants sur plusieurs aspects. Néanmoins, ceux-ci nécessitent une mise à jour relativement urgente.

La commune dispose d'un **Schéma de Développement Communal (SDC)** depuis 2008. Il peut encore être considéré comme actuel et ne nécessite pas de révision immédiate. Celui-ci devrait néanmoins être couplé à un **Guide Communal d'Urbanisme (GCU)** pour densifier « les cœurs de village », y concentrer les activités humaines afin de protéger le patrimoine et les paysages environnants. Chastre ne possède pas de GCU¹, il est donc intéressant de l'ajouter à l'éventail d'outils d'aménagement du territoire déjà disponibles.

Durant ces 10 dernières années, un nombre assez important de nouvelles constructions se sont implantées sur le territoire communal, principalement des logements 4 façades occupant des terrains relativement importants. Les futures actions et projets devront s'inscrire dans une volonté de consommation raisonnée du territoire au profit d'une identité villageoise forte.

La mobilité des habitants, notamment l'aménagement des infrastructures supportant les différents modes de transport, est un élément important à considérer dans l'aménagement du territoire d'une commune. Chastre possède un **PICM**, avec les communes de Gembloux, Perwez, Sombreffe et Walhain, qui date de 2003/2004. Il est aujourd'hui considéré comme obsolète et nécessite une mise à jour urgente en gardant l'idée d'une mobilité intercommunale avec les communes avoisinantes, qui ont entretemps élaborées leur propre PCM.

Chastre possède également, depuis 2002, un **PCDN** pour permettre l'aménagement durable de la nature sur le territoire communal tout en intégrant le développement économique et social. Encore aujourd'hui, de nombreuses initiatives et actions en faveur de la nature et de la biodiversité sont ainsi présentes sur Chastre. Ces différents éléments présentant d'indéniables qualités sont toutefois menacés si aucune prise de conscience ni aucune maîtrise de l'évolution de l'aménagement du territoire n'ont lieu.

En effet, l'étalement de l'urbanisation, les incivilités et la pollution des cours d'eau font partie des menaces. L'étalement urbain est entre autres boosté par la pression urbaine que subit l'entité et qui est issue de sa position géographique stratégique par rapport aux pôles régionaux. L'objectif sera ici de d'aiguiller la population et les pouvoirs locaux vers un respect grandissant de l'environnement rural et l'améliorer.

Les habitants de Chastre ont revendiqué la nécessité de s'engager vis-à-vis de lieux spécifiques de biodiversité comme les zones de bois, notamment le bois de Castillon et le bois de Saint-Géry. Outre leur fonction de préservation et de développement, ils peuvent être le support d'un volet pédagogique.

¹ SPW – Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Energie

2.1.2 Créer un maillage vert et bleu continu

Le maillage écologique est essentiellement structuré par le **réseau hydrographique** (plus particulièrement le long de la Houssière). Malgré la présence de plantations de peupliers et quelques bosquets (Villeroux), le maillage écologique de la commune n'est **pas très riche** et mériterait d'être renforcé, en s'appuyant notamment sur une vision à long terme et une meilleure connexion entre les deux vallées (l'Orne et la Houssière). Il s'agit d'aller plus loin, à l'image du vaste programme de plantation de haies et d'arbres portés par le Gouvernement wallon, et se poser la question de quelles plantations et où les planter.

Lors des réunions, la CLDR a insisté sur l'intégration de cette dimension dans le PCDR. En plus de tous les outils « conventionnels » qui doivent être mis à jour et des actions entamés par les habitants, le PCDR doit proposer des projets propres participants au maillage écologique.

2.1.3 Valoriser des éléments représentatifs du patrimoine local

En complémentarité par rapport au cadre rural précité, Chastre bénéficie d'un patrimoine bâti, culturel et traditionnel riche. En effet, les différents biens classés, le site archéologique des tumuli de Noirmont, ses fermes, ses moulins, ses églises et traditions rurales sont bels et biens présents mais un certain manque d'intérêt et de connaissance de la part de la population a toutefois été constaté, notamment concernant le patrimoine naturel de la commune. L'objectif sera, entre autres, de voir naître des événements, des actions et des rencontres thématiques autour du patrimoine chastrois afin de le mettre en valeur, le promouvoir et de sensibiliser à son entretien.

2.1.4 Les effets multiplicateurs

- Valorisation de l'image de l'entité composée de ses divers villages
- Renforcement de l'engagement de la commune et des habitants quant à la préservation du paysage
- Sensibilisation de la population à l'environnement et à son cadre de vie
- Augmentation de l'attractivité touristique
- Protection des patrimoines (naturel et local)
- Multiplication des lieux d'échanges et de rencontres
- Rapprochement entre les habitants et leur milieu de vie
- Effet lié aux outils d'aménagement (ex : Meilleure planification et coordination dans les outils de gestion)

2.2 Défi 2 / Parions qu'en 2031, Chastre sera une commune où la « multi modalité » sera une réalité et dans laquelle chacun se déplacera efficacement et en toute sécurité. Elle saura assurer le déplacement des cyclistes, des piétons et des écoliers aux cœurs des villages.

LA MOBILITÉ ACTIVE - mode doux et intermodalité

Aujourd'hui, on peut recenser de nombreux déplacements pour le travail de la part des habitants. Ces déplacements jouent ainsi un rôle non-négligeable sur la mobilité globale de la commune. Si Chastre a la chance de profiter de deux gares la reliant rapidement aux principaux bassins d'emplois, la voiture reste très utilisée notamment pour les déplacements intracommunaux car les solutions alternatives restent rares et peu sécurisantes.

En effet, le réseau contraignant (déclivités et obstacle des routes nationales), l'éloignement des fonctions (emplois, écoles, commerces, loisirs...) et les mauvaises connexions aux transports en commun imposent assez spontanément l'usage de la voiture lors des déplacements quotidiens, qui sont rarement de courte distance. Le taux de motorisation est très important et la logique veut que la possession d'une voiture en favorise son usage. L'usage intensif de la voiture a des incidences fortes sur la qualité de vie des nombreux riverains des voiries empruntées pour rejoindre les grands axes. Les lignes TEC relient la commune aux centres voisins, mais à des cadences qui ne conviennent qu'aux horaires des écoliers et sans connexions aisées avec les liaisons SNCB des deux gares de Chastre. Les fréquences et horaires des liaisons ferroviaires ne permettent pas, à ce jour, d'en faire une réelle alternative permanente, surtout les week-ends et en soirée. Des lignes intra-communales pour bien irriguer le territoire au quotidien manquent notamment pour les plus démunis (notamment les personnes âgées et les enfants).

Le développement de mobilités alternatives à la voiture ne peut être pensé que dans un système global de mobilité et de multimodalité dans lequel la voiture ne peut être exclue : les questions de la gestion du trafic, de la vitesse, du stationnement... font partie intégrante de la réflexion. Les usagers faibles ne pourront réinvestir l'espace public que dans un cadre correctement sécurisé permettant, selon les cas, la séparation ou la cohabitation entre les modes doux et « durs ». Ces différentes solutions pour améliorer la cohabitation des modes de déplacement seront globalement encadrées par un PCM, qui permettra de mettre en évidence les points noirs de la commune nécessitant une action urgente.

Dans un tel contexte, la mobilité alternative s'apparente à un véritable défi. La commune dispose de plusieurs atouts non négligeables : ses gares, ses venelles au cœur des villages et un réseau de sentiers et de remembrements.

Les deux gares constituent deux pôles importants pour le développement de l'intermodalité :

- La première réponse à l'« autosolisme » est de remplir davantage les voitures circulant sur les routes. La gare peut s'avérer être un bon point de ralliement en complément de points de covoiturages aux principales entrées d'autoroutes. L'extension de la zone de stationnement peut permettre de développer encore davantage cette pratique.
- Une réflexion sur la nécessité d'adopter de nouvelles pratiques doit être menée en lien entre les principaux opérateurs (Région, SNCB et TEC) : SNCB et covoiturage intracommunal /SNCB et navette communale...
- Enfin, les modes doux peuvent être une réponse intéressante dans le cadre de déplacements de proximité. Le réseau à Chastre existe, il s'agit de sensibiliser les

habitants, de promouvoir et faciliter son usage au quotidien en améliorant la signalétique, la capacité de stationnement et la sécurité des personnes.

Il existe aussi une opportunité à saisir en créant un nouveau pôle autour de l'administration communale.

De plus, la mobilité constitue un aspect important de l'enjeu énergétique à l'échelle de la commune.

2.2.1 Sécuriser l'ensemble du réseau de mobilité et des « cœurs » des villages

Chastre est parcourue par une route provinciale (N273) assez rectiligne pouvant supporter un trafic plus important que les autres voiries traversant la commune. Celle-ci relie différents cœurs de village entre eux mais permet également de rejoindre la N4, assez empruntée et drainant le flux des automobilistes en direction des voiries structurantes menant à l'autoroute E411 (au Nord) et de rejoindre (au Sud) la N98 menant rapidement à l'autoroute E42. Il existe donc plusieurs points noirs sur le territoire de Chastre qui nécessitent l'intérêt des autorités afin de minimiser le sentiment d'insécurité routière envers les usagers faibles, comme les cœurs de village ou encore certains carrefours avec les communes voisines. Les abords d'écoles, les gares et leurs espaces de stationnement ne sont pas non plus épargnés par des situations particulièrement dangereuses. La sécurisation des traversées de villages, des abords et des traversées des axes majeurs ainsi que l'accès aux équipements publics de l'entité doivent être mis en œuvre pour garantir une meilleure mobilité et qualité de vie pour les habitants et en particulier les Personnes à Mobilité Réduite.

2.2.2 Favoriser la multi-modalité des transports (mobilité douce + train + bus + voiture).

À l'horizon 2030, le Plan Provincial de Mobilité du Brabant Wallon prévoit de développer les alternatives à la voiture individuelle. Or, la mobilité chastroise présente une dépendance importante à ce mode de transport. Au vu de l'augmentation pressentie de la population, la dépendance à l'usage de la voiture pour se déplacer pourrait éventuellement devenir problématique. Cet usage important de la voiture s'explique par la difficulté d'atteindre sa destination en transport en communs (itinéraires moins directs et plus long ou impossibles vu les horaires de ces derniers) ou par les modes doux (chemins moins praticables, sentiments d'insécurité).

Bien que Chastre bénéficie d'un réseau en transport en commun ainsi que de chemins et sentiers pour les modes doux relativement bien fournis, les habitants dénoncent le manque de connexions sécurisées entre ces réseaux, qui peut les décourager lors des déplacements intra ou extra communaux. Il faut donc veiller à créer plus de connexion entre les différents modes de transport au sein de la commune (sécurisation, équipements, information, ...) et à valoriser les connexions déjà existantes.

2.2.3 Créer de nouvelles infrastructures en faveur de la mobilité douce

De nombreuses actions et infrastructures liées à la mobilité douce utilitaire et de loisir sont déjà présentes sur l'entité, comme l'itinéraire Rando-Vélo, les nombreux chemins et sentiers praticables par les modes doux, les nombreuses balades thématiques et balisées, le passage du circuit de grande randonnée GR126 à Gentinnes, les tronçons de cyclotourisme du Schéma Directeur Cyclable de la Wallonie et le réseau de points-nœud.

La population estime cependant qu'il reste encore des aspects de la mobilité douce à améliorer, comme l'entretien des sentiers, le manque général d'aménagements cyclables, de stationnement sécurisé et de signalisation. De même, les habitants aimeraient pouvoir rejoindre des destinations clés

de façon aisée et confortable, comme Gembloux. Cela nécessite donc l'aménagement de liaisons depuis l'entité, notamment le long de la N4 et de la ligne de chemin de fer n°161.

L'ossature est donc bien présente mais il reste à développer, promouvoir et encourager son utilisation par la population et les touristes.

Lors des réunions, la CLDR a insisté sur l'intégration de cette dimension dans le PCDR. En plus de la mise à jour du PCM et des actions entamées par la commune, le PCDR doit proposer des projets propres participants à la mobilité douce au quotidien.

2.2.4 Coordonner et développer l'offre en modes de transport alternatif

Comme vu précédemment, le phénomène du « tout à la voiture » n'épargne pas la commune de Chastre. Sa localisation, la présence de la N4 permettant un accès facile aux bassins économiques de Namur et de Bruxelles, le taux élevé d'emplois exogènes, l'éloignement des services et commerces pour les personnes sans voiture, le manque de multimodalité aux nœuds de transports et une offre en transport en commun qui s'adresse surtout à un public étudiant sont autant de facteurs favorisant l'utilisation excessive de la voiture. Les habitants souhaitent donc s'inscrire dans les politiques et visions actuelles qui encouragent les alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle.

La commune a besoin d'actions touchant autant à la mobilité active que collective. Il s'agit aussi bien de la mise en place de nouvelles infrastructures nécessaires aux modes doux et leur sécurisation que de la mise en place d'un système de partage de vélos ou de véhicules adaptés à tous (PMR inclus) ou encore les fréquences des transports en commun. De même, la promotion des infrastructures existantes (voiries et réseau de points-nœuds) sur différents supports (papier, panneaux, web) est nécessaire pour encourager les habitants à les utiliser.

Ces solutions alternatives à ce cercle vicieux d'utilisation d'un système de transport polluant et personnel est donc un objectif crucial pour le bon développement de l'entité dans un futur idéal. Il faudra donc encourager de nouveaux comportements chez les habitants et usagers en veillant à la cohérence de l'offre proposée aux Chastroids pour garantir une multimodalité aisée.

2.2.5 Les effets multiplicateurs

- Diminution de l'insécurité aux abords des écoles et des lieux de vie
- Amélioration du cadre de vie, des équipements et des déplacements
- Réduction des nuisances sonores liées au trafic routier
- Impact positif sur la santé via l'accroissement du nombre de déplacements utilitaires à pied ou à vélo (via la diminution du nombre de véhicules moteurs)
- Réduction de l'impact sur le réchauffement climatique via une diminution de la charge de trafic
- Amélioration de la circulation et des enjeux liés (stationnement, embouteillages, etc)

2.3 Défi 3 / Parions qu'en 2031, Chastre sera une commune qui aura assuré son développement économique, instauré une synergie entre ses entrepreneurs, en revendiquant son caractère rural et une production locale / artisanale de qualité.

LE SOUTIEN À L'AGRICULTURE

Le territoire de la commune de Chastre est occupé à plus de 80 % par le secteur agricole. Malgré la diminution du nombre d'exploitations agricoles, les potentialités de développement sont importantes. Ce tissu entrepreneurial gagnera à être valorisé par des structures favorisant la communication entre les agriculteurs, les citoyens et les commerçants, mais aussi par la promotion et un accès plus aisé aux produits locaux.

En lien avec le paysage agricole, la communication entre les agriculteurs et les autres acteurs locaux est primordiale pour favoriser cette dynamique.

LA DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

Chastre recèle d'importantes potentialités de développement et de diversification de son économie : un tissu dense de très petites entreprises et de travailleurs indépendants traduisant une culture entrepreneuriale qui pourrait être davantage valorisée et développée.

Le cadre paysager ainsi que la proximité avec les pôles d'emplois que représentent Namur, Ottignies/Louvain-La-Neuve et Bruxelles constituent des éléments jouant sur la dynamique de Chastre, en attirant de nouveaux résidents mais également des chefs de petites entreprises qui décident d'y localiser leur entreprise² et qui participent ainsi à l'activité économique locale.

La commune a la chance de bénéficier d'une très bonne desserte routière, ferroviaire et d'une proximité avec la région bruxelloise et des pôles économiques importants. Ce sont autant d'arguments décisifs dans le choix des entrepreneurs de s'installer sur la commune, ce qui diminue le risque du développement de Chastre en une commune « dortoir ».

² Les entreprises qu'on trouve à Chastre sont principalement de petites entreprises (TPE)

2.3.1 Soutenir les productions locales artisanales

La tendance générale à la disparition des exploitations agricoles n'épargne pas la commune de Chastre. Toutefois, la majorité de ces exploitations prennent place au sein des villages, permettant de renforcer l'identité rurale de la commune. Au vu de la fonction commerciale peu représentée, cette proximité peut également être un atout pour sensibiliser la population et améliorer l'accès aux produits locaux et ainsi permettre la pérennisation de cette identité rurale.

La consommation de produits du terroir par les habitants ne doit plus être exceptionnelle mais faire partie du quotidien afin de soutenir la dynamique économique locale. L'ensemble de ces démarches s'inscriront dans une volonté de développement de circuits-courts afin de limiter au maximum les intermédiaires entre les producteurs et les consommateurs, et ainsi valoriser le savoir-faire local.

2.3.2 Favoriser la transition et le patrimoine agricole

Le vieillissement des chefs d'exploitation, l'augmentation du prix du terrain agricole et l'augmentation de la surface agricole utile sont des facteurs favorisant le développement d'exploitations agricoles industrielles. Il est donc nécessaire de mieux accompagner les agriculteurs qui ne souhaitent pas s'inscrire dans une telle dynamique mais plutôt se tourner vers l'économie locale ou vers la transition. De plus, faciliter l'accès à la terre pour les jeunes qui souhaitent se lancer dans le maraîchage peut être un moyen de soutenir et maintenir les exploitations tout en encourageant le dialogue entre ces jeunes et les exploitants plus expérimentés.

Selon les principaux acteurs de la thématique, l'agriculture a une mauvaise image auprès du grand public et les efforts en matière d'environnement sont souvent peu connus. Par ailleurs, les agriculteurs ressentent un désintérêt des habitants pour leur métier et une certaine ignorance de leurs réalités quotidiennes. Considérant la distance sociale grandissante entre population agricole et non agricole, et donc les incompréhensions qui en découlent, ainsi que le décalage entre perceptions du monde agricole et réalité du terrain, il serait intéressant de prévoir des moments d'échanges comme moyens de renouer le dialogue et de tisser les liens entre population agricole et société civile.

Ceci peut aussi se faire via des campagnes d'information au grand public sur ce qu'est le métier d'agriculteur et ce qu'il implique. Lors des réunions avec la CLDR, les habitants ont affirmé leur volonté de mieux soutenir les agriculteurs au quotidien.

2.3.3 Innover pour faire émerger des produits et des nouveaux lieux de travail et d'échanges

Chastre possède une identité rurale et se situe non loin de la capitale. Elle est également proche de grands pôles urbains. Cette localisation doit permettre de repenser la dynamique du travail au sein de la commune, que ce soit en termes de modes, de lieux de travail ou encore d'échanges, notamment en lien avec le potentiel de recyclage du patrimoine bâti pour le secteur tertiaire ou encore le projet envisagé sur le site de « l'ancienne sucrerie ».

Le potentiel de redynamisation de la commune peut présenter un atout pour attirer de nouvelles petites entreprises qui pourront alors apporter une plus grande diversité de services, considérés actuellement comme peu satisfaisants pour les habitants et éviter ainsi le développement d'une économie uniquement basée sur la fonction résidentielle.

2.3.4 Favoriser la synergie entre les entrepreneurs locaux

Via une redynamisation économique de la commune, de nouvelles entreprises pourraient venir s'implanter à Chastre et ainsi offrir de nouveaux commerces et services aux citoyens. Ainsi, la mise en réseau de ces acteurs économiques pourrait faire émerger des services ou commerces complémentaires.

De plus, le réseautage des entrepreneurs peut également mettre en lumière des changements possibles au niveau de la chaîne de production (via une préférence pour des matières premières locales), au niveau de la chaîne de distribution (via un partage de véhicules pour des itinéraires semblables ou encore la mise en place d'un local commun pour la vente des produits) ou encore au niveau des services nécessaires pour le maintien de l'entreprise (en faisant appel à une société locale).

Cette synergie ainsi engendrée entre les entrepreneurs locaux permet, d'une part, la mise à jour régulière des entreprises et d'autre part, la prolifération des potentielles start-ups via des partenariats qui les aident ainsi à démarrer, à se faire connaître.

2.3.5 Les effets multiplicateurs

- Renforcement et dynamisation de l'économie et de l'emploi local
- Valorisation des ressources locales et savoir-faire locaux
- Renforcement de la cohésion sociale
- Soutien à la gestion durable du territoire communal
- Augmentation des échanges et de la convivialité
- Pérennisation et renforcement de l'activité agricole
- Dynamisation de la vie économique locale
- Renforcement et diversification de l'emploi local
- Augmentation de l'attractivité de la commune

2.4 Défi 4 / Parions qu'en 2031, Chastre sera toujours cette commune ouverte aux autres, favorisant l'entraide, la diversité sociale et le bien-être au quotidien de ses habitants. Elle saura assurer à ses habitants un bon niveau d'équipement pour la Jeunesse, la Culture et le Sport.

RASSEMBLER TOUS LES CHASTROIS

Chastre est une commune plurielle en mouvement qu'il s'agit de rassembler autour d'idées et de valeurs communes. En raison de sa situation et son cadre de vie, la commune accueille régulièrement de nouveaux résidents, principalement des jeunes familles. En effet, l'accroissement continu de la population chastroise s'explique principalement par l'arrivée de ces nouveaux habitants³.

La commune se caractérise également par des autochtones vieillissants, qui devront faire face dans les années à venir à des problématiques (physiques et sociales) d'isolement. A cela s'ajoute des ménages précarisés et/ou marginalisés (cités sociales, hôpital psychiatrique des enfants). Un autre aspect expliquant le manque de cohésion sociale décrit par les habitants concerne les jeunes, qu'on oublie trop souvent, car la majorité est scolarisée dans les communes voisines, mais qui ont pourtant des besoins spécifiques

Il s'agit d'aller plus loin qu'une simple cohabitation et ainsi faire connaître les différentes opportunités de rencontres et d'échanges (associations - activités extrascolaires) afin de consolider et d'étendre la cohésion sociale à toutes les tranches de la population chastroise.

LIEUX DE CONVIVIALITÉS, SERVICES, ÉQUIPEMENTS ET LOGEMENTS

Chastre étant une commune avec un caractère rural prononcé, le vivre ensemble, la convivialité, le sens de la fête et de l'entraide, les solidarités à toutes les échelles (celle de la rue, du quartier et du village), des activités et lieux de rencontres pour les jeunes et les aînés sont des aspects importants de la vie des habitants. L'identité chastroise est déjà très forte mais se renouvelle et sera renforcée par la création de liens et de projets communs pour et entre les différents villages afin de favoriser des équipements et un espace public dédié à des échanges quotidiens et divers. En effet, les entités les moins densément peuplées (Villeroux, Cortil et Noirmont) peuvent manquer d'infrastructures ou d'équipements, ce qui peut amener à se déplacer vers les autres entités et réduire la vie sociale locale.

La commune bénéficie d'une offre importante en matière d'enseignement (à l'exception des écoles secondaires), d'activités extrascolaires et possède également un tissu associatif bien fourni. Toutefois, de nombreux habitants cherchent à se divertir en dehors de la commune à cause d'une offre culturelle et/ou sportive assez faible. Le même constat s'applique au domaine médical nécessitant parfois le déplacement des habitants.

Les jeunes représentant une part importante de la population, leurs besoins en services et en équipements est difficile à caractériser mais peut jouer un rôle sur les déplacements vers les communes voisines. L'identité chastroise se renouvelle notamment par les jeunes. Il est donc important de créer des opportunités de rencontres et d'échanges intra et intergénérationnelles à travers la création de liens et de projets communs pour et entre les différents villages. Ces liens et projets permettront de favoriser des équipements et des espaces publics dédiés à ces échanges quotidiens et divers.

³ Partie A du PCDR : Analyse socio-économique du territoire de Chastre

Alors que la question du renouvellement du patrimoine agricole et rural de la commune risque d'être relevée dans les années à venir, il faudra également faire avec l'évolution démographique de la commune. En effet, il faudra veiller à l'adaptation adéquate des logements parallèlement à l'évolution de la population et les besoins qui en découlent : des petits logements pour les personnes âgées qui seront de plus en plus nombreuses, la possibilité de colocation dans les biens, l'habitat groupé, l'habitat tremplin, l'habitat intergénérationnel... mais également des logements sociaux, qui représentent aujourd'hui plus de 10% de l'ensemble du parc.

Toutes les initiatives sont les bienvenues pour développer un parc de logements diversifié. À court terme, les projets sur le Quartier de la Gare et sur Boischamps vont y contribuer largement en offrant des typologies de logements répondant à des besoins plus spécifiques (jeunes, seniors et familles monoparentales...). A plus long terme, c'est une ambition que le PCDR souhaite insuffler dans son Guide Communal d'Urbanisme et, dans le futur, dans son Schéma de Développement Communal au moment de son renouvellement.

2.4.1 Renforcer et développer des lieux et des opportunités de rencontre : favoriser le rapprochement des Chastrois

Il existe actuellement de nombreuses places au centre des villages mais un grand nombre de ces dernières manquent d'aménagements (comme par exemple, le centre de Chastre) et/ou de convivialité (comme par exemple, la place de Cortil) facilitant et catalysant les rencontres.

Plus d'une dizaine d'associations en tous genres sont répertoriées sur l'entité. L'amélioration de la visibilité du secteur associatif de la commune est nécessaire pour pouvoir mieux se faire connaître et permettre aux habitants soit d'intégrer ces associations, soit de profiter des actions de celles-ci.

En effet, malgré cette forte présence, le sentiment de synergie et de rapprochement des chastrois entre eux reste à mettre en œuvre. Cette dynamique associative, riche et diversifiée, doit être renforcée en favorisant la cohésion et les partenariats entre l'ensemble des acteurs tout en veillant à ce que les activités organisées s'adressent à toute la population (enfants, jeunes, femmes, adultes, seniors).

L'objectif vise la création de nouveaux espaces et l'aménagement d'équipements favorisant la convivialité et la rencontre des habitants dans tous les villages ainsi que le renforcement du réseau d'espaces existants sur l'entité. Il s'agira également de recréer du lien entre les villages et de favoriser l'émergence d'un sentiment d'appartenance à la commune.

2.4.2 Briser l'isolement social, favoriser le lien entre les générations, les quartiers et les villages – favoriser la mixité sociale

L'isolement social peut toucher toutes les tranches et catégories sociales d'une population. Il peut s'agir :

- des nouveaux habitants, à cause de la méconnaissance du territoire et de leurs voisins au moment de l'emménagement ou encore à cause de la diversité culturelle ;
- des personnes en situation précaire, qui ne peuvent pas assister à des événements ou activités rassembleuses parce qu'elles ne peuvent pas se le permettre financièrement ou parce qu'elles ne savent simplement pas se déplacer
- des personnes âgées isolées, qui ne reçoivent plus de visites
- ...

Ainsi, les habitants ont manifesté leur intérêt de créer des *opportunités de rencontres* pour toutes et tous, que ce soit en termes de lieux ou en termes d'occasions. Ces opportunités de rencontres doivent être pensées à l'échelle de la commune afin que tout le monde puisse y avoir accès de manière plus

ou moins régulière. Il peut donc s'agir de rencontres par l'intermédiaire des associations, soit lors de simples réunions ou activités (visites, promenades, ...) soit au travers d'actions, notamment solidaires, soit encore sans intermédiaire dans un espace public propice à la rencontre (cadre paysager, mobilier urbain, sécurisé, accessible à pied comme en voiture, ...).

Dans tous les cas, une bonne communication en termes de services, d'activités ou des acteurs clés est indispensable pour rapprocher tous les Chastrois.

2.4.3 Lutter contre la précarité

La situation précaire d'un ménage ou d'une personne peut concerner plusieurs aspects de la vie quotidienne : les revenus, les déplacements, le travail, l'accès au logement.... Chastre est déjà très active concernant l'accès à un logement convenable. Dès lors, les habitants ont exprimé leur volonté de lutter contre les autres aspects de la précarité.

Cela peut se faire de nombreuses façons : en jouant sur la mobilité sécurisée des modes doux (pour les personnes qui ne sont pas dépendantes de la voiture et loin de pôles de mobilité), la qualité du cadre de vie via l'aménagement d'espaces publics et verts de qualité, la mise en place de dispositifs permettant d'éviter ou de limiter les dégâts liés aux inondations et/ou coulées de boues auxquelles il sera difficile de faire face, la création d'emplois, la mise en place de prêteries, ...

Au vu des différents axes, il n'existe pas de réponse unique à la précarité. En effet, en jouant sur un aspect en particulier, il est possible de mettre en place une réaction en chaîne qui permettrait aux personnes en situation précaire de retrouver une situation stable.

2.4.4 Améliorer la santé et l'accès aux soins

La commune de Chastre bénéficie d'une bonne offre en termes de soins de santé, notamment en termes de diversité de médecins ainsi qu'en termes de médecine de garde (en association avec des communes voisines).

Toutefois, au vu de la dynamique démographique de la commune, il risque d'y avoir un besoin grandissant en matière de soins de santé alors que les pôles se concentrent de plus en plus et se trouvent relativement éloignés de la commune. La crise sanitaire actuelle ne fait que confirmer la nécessité de disposer des ressources au plus près des habitants.

2.4.5 Offrir une diversité de logements afin de répondre aux besoins de chacun

Les chiffres montrent que les jeunes quittent la commune pour s'installer dans des zones de moindre pression foncière. Si on ne connaît pas chaque histoire individuelle, on peut supposer qu'une partie au moins y est contrainte faute de trouver des logements qui correspondent à leurs besoins (petits logements, logements adaptés aux personnes âgées, habitat léger...) ou à leurs moyens.

La typologie des habitations de la commune, relativement homogène, est composée en majorité de maisons dont des villas 4 façades. Leur prix de vente étant relativement élevé, on constate une difficulté importante pour les revenus modestes à rester sur la commune.

En ce sens, le manque de logements locatifs, adaptés pour les personnes âgées et jeunes ménages accessibles aux revenus moyens et modérés est significatif. Les initiatives locales privées d'accueil, de logements publics et le projet d'une habitation publique intergénérationnelle (de type « Abbeyfield ») s'inscrivent dans la volonté de proposer des habitations répondant à l'ensemble des besoins.

Les habitants souhaitent soutenir cette dynamique et encourager la création de logements diversifiés et abordables supplémentaires afin de maintenir une mixité intégrant toutes les tranches et catégories sociales de la population.

2.4.6 Réaffectation des bâtiments publics sous utilisés

Les habitants de la commune ont montré un besoin important de se retrouver, de consolider les liens entre Chastrois. De plus, les associations déjà en place, ainsi que celles à venir, peuvent nécessiter l'utilisation de salles ou de bâtiments pour permettre la rencontre des différents participants.

Certains locaux connus, publics (comme les écoles) ou privés, sont souvent sous utilisés. Outre une meilleure visibilité, certains nécessitent une rénovation pour développer leur attractivité et servir de nouveaux lieux de rendez-vous réguliers lors de réunion pour les associations ou ponctuels lors d'événements particuliers.

En plus de répondre aux besoins de la population en termes d'opportunités de rencontre, l'utilisation collective de ces nombreux bâtiments sous utilisés, voire abandonnés, par les associations permettra de lutter contre l'abandon et la détérioration de ces bâtiments, améliorant alors le cadre de vie global de la commune et assurant la préservation de l'identité rurale de la commune.

2.4.7 Renforcement de l'ancrage local des écoles

La commune de Chastre est équipée d'un total de 8 écoles maternelles et/ou primaires, tout enseignement confondu, mais ne comptabilise aucun établissement scolaire secondaire. Par conséquent, les élèves sont contraints de continuer leur cursus scolaires dans d'autres communes.

Dans le cas où les enfants, futurs citoyens de demain, ne sont pas intégrés à la vie communale dès le plus jeune âge, ceux-ci risquent d'une part de quitter la commune pour aller s'installer ailleurs et/ou, d'autre part, de ne pas se sentir concernés, intégrés dans la dynamique en place. À terme, ce désintérêt pourrait entraîner une rupture entre l'organisation communale et les citoyens.

Ainsi, il est important de penser à la place des jeunes au sein de la dynamique communale et la consolider, via des actions simples comme des rencontres avec les seniors ou les entrepreneurs locaux, en leur faisant prendre conscience de la richesse de leur commune que ce soit en termes de patrimoine bâti, naturel, culturel, ... Tous les enfants ne participant pas aux mouvements de jeunesse, il est important que cet ancrage se fasse, entre autres, par le biais de l'école.

2.4.8 Les effets multiplicateurs

- Amélioration, préservation et valorisation du cadre de vie
- Lutte contre la précarité
- Amélioration de l'accès à l'information pour tous
- Amélioration du niveau de vie
- Renforcement de la cohésion sociale
- Participation accrue de la population aux activités sportives et socioculturelles
- Développement de projets fédérateurs et rassembleurs sur l'entité
- Préservation du patrimoine immatériel
- Renforcement de l'identité locale

2.5 Défi 5/ Parions qu'en 2031, Chastre assurera, auprès de ses concitoyens une communication plus « inclusive » et une participation citoyenne au quotidien ainsi que l'intensification des collaborations avec les communes voisines.

La communication s'avère être un des points faibles de la commune alors qu'elle constitue un pivot dans la stratégie de la commune. Le PCDR se positionne en faveur d'une communication inclusive qui se veut respectueuse de chacun et de chacune. Cet engagement doit s'exprimer dans sa communication, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral.

La communication est un outil puissant qui, bien défini, permet de véhiculer les attentes, les perceptions et les aspirations des Chastrois pour le territoire communal en toute transparence et sans restriction. Elle est également nécessaire pour informer les Chastrois du fonctionnement de la vie communale et permet d'assurer un cadre de vie agréable aux habitants.

De plus, une meilleure information permettra d'améliorer la participation citoyenne des habitants : au mieux les Chastrois seront informés et sensibilisés aux enjeux du futur, au mieux ils seront à même de s'engager et devenir acteurs du changement. L'ouverture d'esprit et l'élargissement du cadre les amènent à s'intéresser de plus en plus à la vie publique et à lui accorder une attention accrue.

Les citoyens informés et intéressés prennent des décisions différentes de ceux qui le sont moins car ils gagnent en compétence et comprennent mieux la manière dont fonctionne la société. Ils sont alors mieux armés pour être acteurs au quotidien et participer à la revitalisation de leur territoire.

La commune de Chastre bénéficie d'une très bonne couverture en réseaux de télécommunications fixes alors que la couverture en réseaux mobiles varie en fonction de l'opérateur et du village. L'intégration des NTIC⁴ dans le développement de la commune paraît incontournable aux yeux des citoyens. De l'amélioration de la communication entre les élus/la commune et les citoyens (smartcity) à l'utilisation des QR code pour faciliter l'accès à l'information, la commune et tous les acteurs du territoire doivent pouvoir se saisir des formidables opportunités que les NTIC représentent.

2.5.1 Adopter une communication « pour tous » et plus transparente

A l'heure actuelle, la commune dispose d'outils traditionnels de communication, à savoir des bulletins communaux et un site internet. Toutefois, les habitants estiment que la communication à l'échelle de la commune peut être améliorée afin de toucher un maximum de personnes. En effet, lors des rencontres avec la population chastroise, nombre d'habitants estiment ne pas être informés correctement ou avoir du mal à se renseigner sur les actions locales de leur village.

Le PCDR entend mettre en place une véritable stratégie en matière de communication via l'élaboration d'un plan de communication englobant à la fois les outils traditionnels mais aussi les nouvelles opportunités qui pourront se présenter, comme le développement d'applications ou de nouveaux réseaux de communication. Cela donnera une meilleure visibilité globale à la vie communale, permettant ainsi à tous les habitants d'y trouver leur compte et d'avoir accès à l'information dont ils ont besoin en rencontrant le moins d'obstacle possible (intermédiaires, temps d'attente, ...) mais également d'optimiser la diffusion des informations venant des citoyens et/ou des associations.

⁴ *Nouvelles Technologie de l'Information et de la Communication : principalement l'informatique, internet et les communications électroniques*

2.5.2 Renforcer l'implication des habitants dans la vie communale

Malgré l'existence de plusieurs commissions consultatives, notamment pour les seniors, les habitants de Chastre déplorent le manque de participation citoyenne, que ce soit en termes d'offre participative ou de participation en tant que telle. Ce manque de participation citoyenne pourrait s'étendre aux jeunes et jeunes adultes de la commune et, à terme, causer une rupture entre les citoyens et l'organisation communale.

Il est donc important de trouver le moyen d'encourager les citoyens de tous horizons et de toutes tranches d'âge à s'impliquer et participer davantage. Cela peut se faire dès le plus jeune âge par l'intermédiaire des écoles ou, pour les jeunes adultes et le reste de la population, en leur donnant à voir ce que réalise leur voisin ou les associations locales. Il faut également noter qu'en simplifiant les moyens de participation et en offrant une meilleure visibilité, notamment pour les jeunes, les Chastrois seront plus enclins à s'intéresser à ce qu'il se passe dans leur commune et ainsi s'impliquer davantage.

2.5.3 Faire de Chastre une « Smart City » rurale

Entre les évolutions démographiques, environnementales, sociétales et technologiques, les communes semi-rurales comme Chastre se trouvent à la croisée des chemins. Elles doivent s'adapter pour rester attrayantes et compétitives avec les grandes villes. Cela se fait via l'adoption de solutions durables et intelligentes permettant d'améliorer le cadre de vie des habitants.

Chastre est à l'aube de devenir une Smart City. En effet, la population chastroise est en phase avec son temps et voudrait avoir une consommation énergétique raisonnée à l'échelle communale, notamment en agissant sur un des postes de consommation énergétique le mieux connu et sur lequel il est le plus facile d'agir, à savoir l'éclairage public. En effet, plusieurs dispositifs ont déjà fait leur preuve et pourraient être ajoutés aux différents éclairages.

De plus, la population souhaite améliorer l'accès au NTIC. Contrairement à la mise en place d'un éclairage intelligent, cet objectif ambitieux demande toutefois de bénéficier en amont des outils techniques permettant une bonne connexion, notamment à la fibre optique, et ce pour le plus grand nombre. Or, à l'heure actuelle, seul Proximus propose de raccorder les particuliers à son réseau de fibre optique. Toutefois, aucun nouveau lotissement n'est relié au réseau et il n'est pas (encore) prévu de travaux pour installer la fibre optique à Chastre.

2.5.4 Les effets multiplicateurs

- Amélioration de l'accès à l'information pour tous
- Approfondissement de la citoyenneté
- Développement de projets fédérateurs et rassembleurs sur l'entité
- Préservation du patrimoine immatériel
- Renforcement de l'identité locale

2.6 Défi 6 / Parions qu'en 2031, Chastre accordera une attention particulière à sa transition énergétique via une consommation d'énergie raisonnée ainsi qu'une production d'énergie plus durable tout en garantissant une bonne qualité de vie à ses concitoyens.

Selon le CDT⁵, en considérant la répartition de la population et des activités économiques, Chastre fait partie des communes les moins consommatrices d'énergie du Brabant Wallon. Le mix énergétique de la commune a évolué ces 10 dernières années. En effet, les consommations énergétiques liées aux produits pétroliers découlant de l'évolution du bâti résidentiel (amélioration des PEB des anciennes constructions (rénovation, isolation, ...) et des nouvelles constructions) ont diminué. A cela s'ajoute l'augmentation de la production d'énergie individuelle via l'installation plus importante de panneaux photovoltaïques.

La commune a mis en œuvre différents outils afin d'orienter ses efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre à travers une transition énergétique, comme l'adhésion à la Convention des Maires pour le Climat et l'Energie via l'aide du programme POLLEC⁶. Ces outils permettent d'avoir une vision à long terme pour orienter le choix des actions à mettre en place. C'est dans ce contexte que Chastre a élaboré un Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC). Ce plan d'action est régulièrement revu afin de pouvoir adapter les efforts de la commune.

Chastre possède un important potentiel de production d'énergie via l'installation d'éoliennes. Cette réflexion devra être menée en lien avec l'actualisation du Schéma de Développement Communal et du Diagnostic environnemental pour garantir une implantation respectueuse des activités, de la faune et de la flore tout en conservant le caractère rural si cher aux habitants.

Le développement durable, dont l'énergie est un élément majeur, est une thématique pour laquelle la population chastroise a montré un intérêt particulier lors de la consultation citoyenne.

2.6.1 La diminution de la consommation de la commune

Chastre est une commune principalement résidentielle dont le caractère rural est cher aux yeux des habitants. La consommation d'énergie du secteur résidentiel représente une part significative des émissions de gaz à effet de serre au niveau de la commune. Néanmoins, les Chastros ont exprimé la volonté de réduire les consommations énergétiques.

Pour favoriser l'utilisation rationnelle de l'énergie, différentes actions sont possibles, que ce soit à l'échelle des habitants ou des bâtiments dont la commune a la charge :

- Dans un premier temps, sensibiliser la population quant aux postes énergivores principaux sur lesquels il est aisé d'agir pour réduire sa consommation énergétique (chauffage, éclairage extérieur, ...).
- Dans un deuxième temps, mettre en place une isolation plus performante en fonction des cas ou, dans le cas des nouvelles constructions, considérer la performance énergétique du bâtiment comme une priorité dans leur conception.

Par ailleurs, un important poste de consommation d'énergie de la commune concerne l'éclairage public, sur lequel des actions sont facilement envisageables. En effet, l'amélioration du système d'éclairage permettrait non seulement de réduire la facture énergétique de la commune mais aussi de

⁵ Contrat de Développement Territorial du Brabant Wallon, dans la partie Diagnostic, 2018

⁶ Politique Locale Energie Climat

diminuer son impact sur les activités nocturnes de la faune que l'on retrouve principalement dans les milieux ruraux.

2.6.2 Réduire la consommation d'énergies fossiles

Cet objectif vise à répondre aux enjeux énergétiques liés, d'une part, à l'urbanisation via la promotion des énergies renouvelables et, d'autre part, liés aux déplacements des Chastroids via la promotion d'une mobilité alternative.

Comme dans de nombreuses communes, l'intérêt pour le concept du développement durable et, entre autres, pour les énergies renouvelables est bel et bien présent. On a ainsi pu observer la production énergétique individuelle se développer sur l'ensemble du territoire communal, notamment via l'installation de panneaux solaires.

À l'échelle du Brabant wallon, Chastre fait partie des trois communes ayant la plus grande puissance électrique nette développable par habitant. Cela signifie que le potentiel de production alternative d'énergie est assez important. La mise en place de ces dispositifs alternatifs de production d'énergie devra être réfléchie de manière à s'inscrire dans le cadre rural et paysager de la commune. Cette transition vers de nouveaux modes de production d'énergie et de consommation reste encore relativement méconnue et/ou difficile financièrement. En effet, il existe des alternatives à la pose de panneaux photovoltaïques sur son habitation et/ou son terrain, comme l'installation de panneaux thermiques, l'utilisation de la biomasse ou encore l'éolien privé ou en groupes de riverains.

De manière générale, les Chastroids se déplacent majoritairement en voiture et consomment alors une quantité assez importante de carburants fossiles. Les réunions avec la CLDR ont permis de mettre en évidence la volonté des Chastroids de revoir leurs façon de se déplacer et d'améliorer les conditions de circulation pour les modes alternatifs, que ce soit pour les cyclistes via l'intégration d'infrastructures plus sécurisées dans les aménagements futurs ou encore en augmentant la fréquence des transports en commun.

Ainsi, la promotion d'une production énergétique individuelle couplée à l'optimisation des réseaux de transports et à la mise en place d'actions incitantes et/ou d'une communication adéquate permettront une réduction globale du recours aux énergies fossiles.

2.6.3 Les effets multiplicateurs

- Amélioration du cadre de vie des habitants et des équipements
- Sensibilisation de la population à l'environnement et à son cadre de vie
- Réduction de l'impact sur le réchauffement climatique via une diminution de l'émission des gaz à effet de serre liés à la production d'énergie
- Amélioration des conditions d'accueil de la faune

3 Schéma synthétique



4 Tableau de bord de la stratégie de développement

4.1 Préambule pour assurer la bonne compréhension des indicateurs

Les différents indicateurs repris ci-dessous (§ 4.2) sont des indicateurs en lien avec les différents projets⁷ à mettre en place pour permettre le développement rural de la commune de Chastre. Dès lors, ceux-ci sont assez nombreux et relativement précis.

De plus, un projet des lots 1 et 2 pouvant répondre à plusieurs objectifs/défis, il est logique de retrouver un même indicateur pour mesurer la réalisation (ou non) dudit projet et, ainsi, de plusieurs objectifs.

Par exemple, l'indicateur « Plantations d'arbres » se retrouve à la fois dans l'objectif « Encadrer l'aménagement du territoire pour préserver et améliorer le cadre rural (paysage, terres agricoles, patrimoine naturel) », « Créer un maillage vert et bleu continu » et « Renforcer l'implication des habitants dans la vie communale ».

Il convient néanmoins de noter que certains indicateurs sont généraux (indicateurs « bateaux ») par rapport à la réalisation d'un objectif/défi.

Dès lors, nous avons subdivisés les indicateurs sous forme :

1. **d'indicateurs directs** : découlant directement/de façon évidente de la réalisation (ou non) de l'objectif ; ils sont représentés en **gras** dans le tableau de bord ci-dessous (§ 4.2).
2. **d'indicateurs indirects** : découlant indirectement/de façon nettement moins évidente de la réalisation (ou non) de l'objectif ; ils sont repris en *italique* dans le tableau de bord ci-dessous (§ 4.2).

A titre d'exemple, l'indicateur « Nombre d'actions réalisées en termes de réseau cyclo-pédestre » répond :

- ♦ **directement** à l'objectif « Créer de nouvelles infrastructures en faveur de la mobilité douce »
- ♦ *indirectement* aux objectifs :
 - « Briser l'isolement social, favoriser le lien entre les générations, les quartiers et les villages – favoriser la mixité sociale » ➔ En effet, dans ce cas de figure (actions sous-jacentes à l'indicateur), les habitants jeunes et moins jeunes, notamment des quartiers défavorisés, seront potentiellement plus enclins à participer aux différents événements organisés par la commune car ils ne seront plus aussi dépendants de la voiture et/ou des transports en commun. Il sera plus facile pour eux de se déplacer à pied et/ou à vélo tout en se sentant en sécurité et mieux intégrés à la population chastroise.
 - « Améliorer la santé et l'accès aux soins » ➔ En effet, dans ce cas de figure (actions sous-jacentes à l'indicateur), les déplacements à pied et/ou à vélos seront favorisés. C'est une façon d'améliorer sa santé en faisant, indirectement, du sport. De plus, cela diminuera l'utilisation de la voiture, et donc la pollution atmosphérique locale, ce qui améliorera la santé des Chastinois.

⁷ Les projets en question concernent les projets des lots 1 et 2 repris dans la « Partie E : Fiches-projets ». Les « projets » du lot 3 étant présentés, à ce stade, sous forme de principes, ils devront encore être détaillés et, par conséquent, faire l'objet d'esquisses plus précises. Il n'est donc pas possible de dégager des indicateurs pour les « projets » du lot 3. Cela explique pourquoi il n'y a pas d'indicateurs liés à ces « projets » que ce soit dans la « Partie D : Stratégie » (faisant l'objet du présent chapitre) ou dans la « Partie E : fiches-projets » (chapitre suivant). A titre d'exemples, il n'y pas d'indicateurs liés à la création de la Maison médicale et Multiservices ; pas d'indicateurs liés à la création d'une Maison de jeunes ; pas d'indicateurs liés aux installations sportives, etc).

On peut également retrouver dans le tableau de bord ci-dessous les **valeurs cibles à atteindre pour les différents indicateurs** et, ainsi, déterminer, non seulement qualitativement mais aussi quantitativement, la réalisation des différents objectifs auxquels sont liés ces indicateurs.

Ces valeurs cibles sont indiquées/estimées pour **les seuls indicateurs directs**. En effet, estimer des valeurs cibles pour les *indicateurs indirects* est trop approximatif par rapport à l'objectif auquel ledit *indicateur indirect* est lié.

A titre d'exemple, pour une meilleure compréhension des 2 alinéas précédents, un *indicateur indirect*, lié à un objectif de chaque défi, est repris ci-dessous :

✓ **Défi 1 / Environnement :**

- Objectif « Valoriser des éléments représentatifs du patrimoine local »
- Indicateur « *Nombre d'activités organisées par les écoles, les mouvements de jeunesse et les associations et le nombre d'évènements publics organisés au niveau des structures extérieures couvertes* ».

La valeur cible associée à cet indicateur est de 3 à 5 activités par an pour chacun des organisateurs. Néanmoins, ces activités ne seront pas forcément liées au patrimoine local de la commune. Il en va de même pour les événements publics : il pourra s'agir de représentations théâtrales ou de concerts présentés par des personnes extérieures à la commune, voire extérieures à la Province. Ainsi, la valeur cible ne faisant pas spécifiquement état de l'aspect patrimonial souhaité pour cet objectif, il n'est pas cohérent d'en proposer une dans ce contexte.

✓ **Défi 2 / Mobilité**

Aucun *indicateur indirect* n'est lié aux objectifs de ce défi.

✓ **Défi 3 / Economie**

- Objectif « Soutenir les productions locales artisanales »
- Indicateur « *Satisfaction des habitants quant à l'information communiquée* »

La valeur cible associée à cet indicateur est un taux de satisfaction de 75%. Le fait que les habitants soient satisfaits de l'information communiquée peut amener à une consommation plus locale et donc au soutien des productions locales. Néanmoins, cette valeur cible ne traduit pas un soutien « actif » de la part des citoyens. Il n'a donc pas semblé opportun de rapporter cette valeur cible dans ce contexte.

✓ **Défi 4 / Cohésion sociale**

- Objectif « Améliorer la santé et l'accès aux soins »
- Indicateur « *Sécurisation des modes doux* »

La valeur cible de cet indicateur est un taux de satisfaction de la part des citoyens de 80%. Ce n'est pas parce que les habitants sont satisfaits de l'amélioration de la sécurité pour les cyclistes, par exemple, qu'ils vont forcément tous utiliser le réseau cyclo-pédestre et ainsi, en partie, améliorer leur santé. Dès lors, l'idée de considérer la satisfaction des citoyens par rapport à moyen indirect d'améliorer leur santé ne semble adéquat pour quantifier l'état de santé des habitants de Chastre.

✓ **Défi 5 / Communication**

- Objectif « Adopter une communication « pour tous » et plus transparente »
- Indicateur « *Nombre d'actions de sensibilisation concernant le réseau écologique de Chastre* »

La valeur cible de cet indicateur est un total de 3 à 4 activités de sensibilisation par an. Bien que l'organisation de plusieurs actions de sensibilisation, régulières ou ponctuelles, marquent le fait que la communication soit efficace, cela n'assure pas le fait que tous les habitants, quel que soit leur milieu socio-économique, soient touchés par l'information communiquée. Dès lors, l'idée d'utiliser un nombre de rencontre ne semble pas cohérent pour assurer l'aspect « pour tous » voulu par l'objectif.

✓ **Défi 6 / Energie**

- Objectif « Réduire la consommation d'énergies fossiles »
- Indicateur « *Sécurisation des modes doux* »

La valeur cible de cet indicateur est un taux de satisfaction de la part des citoyens de 80%. Ce n'est pas parce que les habitants sont satisfaits de l'amélioration de la sécurité pour les cyclistes, par exemple, qu'ils vont forcément utiliser le réseau cyclo-pédestre et ainsi, en partie, réduire la consommation d'énergie fossile à l'échelle de la commune. Ainsi, l'idée de considérer le sentiment de satisfaction des habitants ne semble pas approprié pour assurer et quantifier la réduction de la consommation en énergies fossiles.

4.2 Tableau de bord

Défi/objectifs	Indicateur	Source de vérification
DÉFI ENVIRONNEMENT : <i>PARIONS QU'EN 2031, CHASTRE SERA FORTEMENT ENGAGÉE DANS LA CONSTITUTION DE SON MAILLAGE ÉCOLOGIQUE. LA PRÉSERVATION ET LA VALORISATION SON CADRE DE VIE, DE SON PAYSAGE RURAL, DE SON IDENTITÉ CULTURELLE ET DE SON PATRIMOINE TOUT EN INTÉGRANT LES ENJEUX DU FUTUR CONSTITUERONT SES PRIORITÉS</i>		
1. Encadrer l'aménagement du territoire pour préserver et améliorer le cadre rural (paysage, terres agricoles, patrimoine naturel)	Nombre de rues avec proposition d'aménagement -> Valeur cible : 20 Nombre d'actions nature réalisées -> Valeur cible : 2 actions concrètes par an et 3 – 4 actions de sensibilisation Nombre de milieux avec proposition de gestion, d'aménagements ou de suivis spécifiques -> Valeur cible : minimum 4 Nombre de projets alternatifs réalisés (habitat léger, division d'habitation, ...) -> Valeur cible : entre 5 et 10 par an <i>Satisfaction des habitants et des acteurs de la commune quant à la valorisation du bois de Saint-Géry</i> Amélioration de la biodiversité -> Valeur cible : 2 nouvelles espèces par an dans le bois de Saint-Géry et une augmentation significative à l'échelle de la commune (sur les 10 ans du PCDR) <i>Nombre d'actions réalisées en termes de réseau cyclo-pédestre</i> <i>Occupation des bâtiments rénovés (nombre de jours et nombre de grands événements)</i>	Comptages Administration communale Site internet de la commune Enquêtes de satisfaction Comptages participatifs Gestionnaires des bâtiments rénovés

	Nombre d'actions réalisées dans le cadre de la lutte contre les inondations -> Valeur cible : à définir en fonction des actions définies par le groupe de discussion à mettre en place Ampleur des dégâts liés aux inondations et aux coulées de boue -> Valeur cible : diminution de l'ampleur des dégâts par rapport à une année de référence définie par le groupe de discussion à mettre en place Nombre d'agriculteurs membres du groupe de discussion sur la lutte contre les inondations -> Valeur cible : 8 Plantations d'arbres -> Valeur cible : 1450 Superficie des espaces naturels créées, réhabilités ou protégés -> Valeur cible : à déterminer en fonction des résultats de la révision de la structure écologique de la commune Nombre d'actions menées liées au plan de gestion du patrimoine chastrois -> Valeur cible : 2 actions par an <i>Fréquentation de la place de la gare de Chastre</i> Nombre d'actions initiées en lien avec l'éclairage nocturne afin de sensibiliser les habitants -> Valeur cible : 2 actions par an Nombre de luminaires soumis à l'éclairage intelligent -> Valeur cible : 10% de l'éclairage public Nombre d'actions menées (restauration) concernant les églises de la commune -> Valeur cible : 2 actions par an	
2. Créer un maillage vert et bleu continu	Nombre d'actions nature réalisées -> Valeur cible : 2 actions concrètes par an et 3 – 4 actions de sensibilisation	Administration communale Comptages participatifs

	Nombre de milieux avec proposition de gestion, d'aménagements ou de suivis spécifiques -> Valeur cible : minimum 4 Amélioration de la biodiversité (depuis le PCDN de 2002) -> Valeur cible : 2 nouvelles espèces par an dans le bois de Saint-Géry et une augmentation significative à l'échelle de la commune (sur les 10 ans du PCDR) Nombre d'actions réalisées dans le cadre de la lutte contre les inondations -> Valeur cible : à définir en fonction des actions définies par le groupe de discussion à mettre en place Plantation d'arbres -> Valeur cible : 1450 Superficie des espaces naturels créés, réhabilités ou protégés -> Valeur cible : à déterminer en fonction des résultats de la révision de la structure écologique de la commune Nombre d'arbres isolés ou en bosquets et mètres de haies plantées depuis le PCDN de 2002 -> Valeur cible : augmentation significative	
3. Valoriser des éléments représentatifs du patrimoine local	Nombre d'actions nature réalisées -> Valeur cible : 2 actions concrètes par an et 3 – 4 actions de sensibilisation Nombre de milieux avec proposition de gestion, d'aménagements ou de suivis spécifiques -> Valeur cible : minimum 4 <i>Satisfaction des habitants et des acteurs de la commune quant à la valorisation du bois de Saint-Géry</i> <i>Fréquentation du bois de Saint-Géry par les habitants</i>	Administration communale Site internet de la commune Enquêtes de satisfaction Comptages Etablissements scolaires Comptages participatifs Gestionnaire des bâtiments rénovés Comité de gestion local

	Amélioration de la biodiversité (depuis le PCDN de 2002) -> Valeur cible : 2 nouvelles espèces par an dans le bois de Saint-Géry et une augmentation significative à l'échelle de la commune (sur les 10 ans du PCDR) <i>Activités avec les écoles (pour la valorisation du bois de Saint-Géry et fréquentation du bois par les écoles)</i> <i>Occupation des bâtiments rénovés (nombre de jours et nombre de grands événements)</i> <i>Satisfaction des usagers du bois du Castillon</i> <i>Fréquentation du bois du Castillon</i> <i>Utilisation des structures extérieures couvertes</i> <i>Attractivité des jeux de pistes / du parcours de Géocaching</i> <i>Fréquentation des places</i> Nombre d'actions de sensibilisation concernant le réseau écologique de Chastre -> Valeur cible : 3 – 4 actions de sensibilisation Superficie des espaces naturels créés, réhabilités ou protégés -> Valeur cible : à déterminer en fonction des résultats de la révision de la structure écologique de la commune Nombre d'actions menées liées au plan de gestion du patrimoine chastrois -> Valeur cible : 2 actions par an Nombre d'artisans et/ou de producteurs locaux dans le(s) système(s) de circuit(s) court(s) choisi(s) -> Valeur cible : 15 Nombre de ménage participants au(x) système(s) de circuit(s) court(s) -> Valeur cible : 1/5 des ménages chastrois	Syndicat d'initiatives
--	---	------------------------

	<i>Nombre d'activités régulières et ponctuelles qui ont lieux dans les églises</i> Nombre d'actions menées (restauration et communication) concernant les églises de la commune -> Valeur cible : 2 actions par an	
--	---	--

Défi/objectifs	Indicateur	Source de vérification
DÉFI MOBILITÉ : <i>PARIONS QU'EN 2031, CHASTRE SERA UNE COMMUNE, OÙ LA « MULTI MODALITÉ » AURA UNE RÉALITÉ ET DANS LAQUELLE CHACUN SE DÉPLACERA EFFICACEMENT ET EN TOUTE SÉCURITÉ. ELLE SAURA ASSURER LE DÉPLACEMENT DES CYCLISTES, DES PIÉTONS ET DES ÉCOLIERS AUX CŒURS DES VILLAGES</i>		
1. Sécuriser l'ensemble du réseau de mobilité et des « cœurs » des villages	Nombre de rues avec proposition d'aménagement -> Valeur cible : 20 Nombre d'accidents -> Valeur cible : diminution par 2 Proportion des bâtiments publics et commerces dont les alentours seront sécurisés -> Valeur cible : entre 5 et 10% Nombre d'actions réalisées en termes de réseau cyclo-pédestre -> Valeur cible : 1 action par an Sécurisation des modes doux -> Valeur cible : taux de satisfaction des habitants de 80% Satisfaction des usagers concernant les espaces publics (notamment la place de Chastre) -> Valeur cible : taux de satisfaction des habitants de 75%	Comptages Administration communale Enquêtes de satisfaction Directions d'écoles
2. Favoriser la multimodalité des transports (mobilité douce + train + bus + voiture).	Nombre de citoyens sensibilisés (aménagement du territoire communal) -> Valeur cible : 1.000 citoyens par an Nombre d'actions réalisées en termes de réseau cyclo-pédestre -> Valeur cible : 1 action par an Nombre de citoyens sensibilisés par rapport au réseau cyclo-pédestre -> Valeur cible : 2/3 des citoyens Sécurisation des modes doux -> Valeur cible : taux de satisfaction des habitants de 80%	Administration communale Enquêtes de satisfaction Comptages SNCB TEC

	Meilleure desserte de la commune par les bus -> Valeur cible : fréquence de bus doublée le week-end et ajout de 2 bus en soirée Nombre de cyclistes empruntant la piste cyclable à proximité de la L161 -> Valeur cible : 2% des personnes faisant le trajet Chastre-Gembloux Nombre d'usagers de la gare de Chastre -> Valeur cible : augmentation de 15% Taux d'occupation du box vélo de la gare de Chastre -> Valeur cible : taux d'occupation de 70%	
3. Créer de nouvelles infrastructures en faveur de la mobilité douce	Nombre de rues avec proposition d'aménagement -> Valeur cible : 20 Nombre d'actions réalisées en termes de réseau cyclo-pédestre -> Valeur cible : 1 action par an Nombre de citoyens sensibilisés par rapport au réseau cyclo-pédestre -> Valeur cible : 2/3 des citoyens Sécurisation des modes doux -> Valeur cible : taux de satisfaction des habitants de 80% Nombre d'inscrits sur la plateforme de vélos partagés -> Valeur cible : 3% de la population Nombre de cyclistes empruntant la piste cyclable à proximité de la L161 -> Valeur cible : 2% des personnes faisant le trajet Chastre-Gembloux Taux d'occupation du box vélo de la gare de Chastre -> Valeur cible : taux d'occupation de 70% Taux d'occupation des parkings vélos au niveau des écoles -> Valeur cible : taux d'occupation de 70%	Comptages Administration communale Enquêtes de satisfaction Webmaster de la plateforme (vélos partagés)

4. Coordonner et développer l'offre en modes de transport alternatif	Nombre de citoyens sensibilisés (aménagement du territoire communal) -> Valeur cible : 1.000 citoyens par an Nombre de citoyens sensibilisés par rapport au réseau cyclo-pédestre -> Valeur cible : 2/3 des citoyens Nombre d'inscrits sur la plateforme de vélos partagés -> Valeur cible : 3% de la population Meilleure desserte de la commune par les bus -> Valeur cible : fréquence de bus doublée le week-end et ajout de 2 bus en soirée Nombre de covoitureurs inscrits sur la plateforme -> Valeur cible : 50 Nombre de participants aux séances d'informations -> Valeur cible : 50 Sécurisation des modes doux -> Valeur cible : taux de satisfaction des habitants de 80% Nombre de cyclistes empruntant la piste cyclable à proximité de la L161 -> Valeur cible : 2% des personnes faisant le trajet Chastre-Gembloux	Administration communale Enquêtes de satisfaction Comptages TEC Webmaster de la plateforme (vélos partagés)
--	--	--

Défi/objectifs		
DÉFI ÉCONOMIE : <i>PARIONS QU'EN 2031, CHASTRE SERA UNE COMMUNE QUI AURA ASSURÉ SON DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INSTAURÉ UNE SYNERGIE ENTRE SES ENTREPRENEURS, EN REVENDIQUANT SON CARACTERE RURAL ET UNE PRODUCTION LOCALE / ARTISANALE DE QUALITÉ</i>	Indicateur	Source de vérification
1. Soutenir les productions locales artisanales	Nombre de participants aux séances de rencontre -> Valeur cible : 5% de la population Nombre d'actions menées par le groupe de travail en lien avec le plan de communication -> Valeur cible : 4 actions par an <i>Satisfaction des habitants quant à l'information communiquée</i> <i>Nombre d'évènements publics au niveau des espaces extérieurs couverts</i> <i>Nombre d'actions menées liées au plan de gestion du patrimoine chastrois</i> Nombre d'artisans et/ou de producteurs locaux inscrits dans le(s) système(s) de circuit(s) court(s) choisi(s) -> Valeur cible : 15 Nombre de ménage participants au(x) système(s) de circuit(s) court(s) -> Valeur cible : 1/5 des ménages chastrois <i>Satisfaction des habitants concernant l'offre en commerces et en service</i> Nombre d'actions réalisées pour rapprocher les citoyens et les agriculteurs -> Valeur cible : 1 action par an Nombre de publications du conseil consultatif « ruralité et alimentation locale » -> Valeur cible : minimum 4 publications par an	Associations Page Facebook Enquêtes de fréquentations Enquêtes de satisfaction Administration communale Comptages Comité de gestion local

	Nombre d'agriculteurs membres du conseil consultatif « ruralité et alimentation locale » -> Valeur cible : 8 agriculteurs <i>Le nombre de citoyens sensibilisés aux pratiques agricoles</i> <i>Satisfaction des nouveaux commerçants de la place de la gare</i>	
2. Favoriser la transition et le patrimoine agricole	Nombre d'artisans et/ou de producteurs locaux inscrits dans le(s) système(s) de circuit(s) court(s) choisi(s) -> Valeur cible : 15 Nombre de ménage participants au(x) système(s) de circuit(s) court(s) -> Valeur cible : 1/5 des ménages chastrais Nombre d'actions réalisées pour rapprocher les citoyens et les agriculteurs -> Valeur cible : 1 action par an Nombre de publications du conseil consultatif « ruralité et alimentation locale » -> Valeur cible : minimum 4 publications par an Nombre d'agriculteurs membres du conseil consultatif « ruralité et alimentation locale » -> Valeur cible : 8 agriculteurs Le nombre de citoyens sensibilisés aux pratiques agricoles -> Valeur cible : 10% de la population	Administration communale Comptages Comité de gestion local
3. Innover pour faire émerger des produits et des nouveaux lieux de travail et d'échanges	Nombre d'évènements publics au niveau des espaces extérieurs couverts -> Valeur cible : 3 évènements publics par an pour chacune des structures <i>Satisfaction des habitants concernant l'offre en commerces et services</i> <i>Satisfaction des nouveaux commerçants de la place de la gare</i>	Administration communale Comptages Enquête de satisfaction

4. Favoriser la synergie entre les entrepreneurs locaux	Nombre de participants aux séances de rencontre -> Valeur cible : 5% de la population Taux de fréquentation des activités proposées en lien avec le plan de communication -> Valeur cible : 10% de la population <i>Satisfaction des habitants quant à l'information communiquée</i> Nombre d'artisans et/ou de producteurs locaux inscrits dans le(s) système(s) de circuit(s) court(s) choisi(s) -> Valeur cible : 15	Enquêtes de fréquentations Enquêtes de satisfaction Administration communale
--	--	---

Défi/objectifs		
DÉFI COHÉSION SOCIALE : <i>PARIONS QU'EN 2031, CHASTRE SERA TOUJOURS CETTE COMMUNE OUVERTE AUX AUTRES(S), FAVORISANT L'ENTRAIDE, LA DIVERSITÉ SOCIALE ET LE BIEN-ÊTRE AU QUOTIDIEN DE SES HABITANTS. ELLE SAURA ASSURER À SES HABITANTS UN BON NIVEAU D'ÉQUIPEMENT POUR LA JEUNESSE- LA CULTURE ET LE SPORT</i>	Indicateur	Source de vérification
1. Renforcer et développer des lieux et des opportunités de rencontre : favoriser le rapprochement des Chastrois	<i>Nombre d'actions nature réalisées</i> Fréquentation du bois de Saint-Géry par les habitants -> Valeur cible : 25 personnes par mois (ex : classe) entre mars et octobre Occupation des bâtiments rénovés (nombre de jours et nombre de grands événements) -> Valeur cible : Occupation 10 jours par mois et 6 (ancienne école de Villeroux) et 10 (salle des Golards) grands évènements par an Nombre d'activités organisées au sein du bois du Castillon -> Valeur cible : 20 activités par an Fréquentation du bois du Castillon -> Valeur cible : 100 personnes par semaine Nombre de participants aux séances de rencontres -> Valeur cible : 5% de la population Taux de fréquentation des activités proposées -> Valeur cible : 10% de la population Nombre d'activités organisées par les écoles, les associations et les mouvements de jeunesse au sein des infrastructures extérieures couvertes -> Valeur cible : entre 4 et 5 activités pour chacune des structures	Administration communale Comptages Enquêtes de satisfaction Enquêtes de fréquentation Gestionnaires des bâtiments rénovés Associations Mouvements de Jeunesse Comité de gestion local Syndicat d'initiatives

	Nombre d'évènements publics au niveau des espaces extérieurs couverts -> Valeur cible : 3 évènements publics par an pour chacune des structures <i>Nombre d'action de sensibilisation concernant le réseau écologique de Chastre</i> <i>Nombre d'actions menées liées au plan de gestion du patrimoine chastrois</i> Nombre de ménage participants au(x) système(s) de circuit(s) court(s) -> Valeur cible : 1/5 des ménages chastrois Fréquentation des places -> Valeur cible : 100 personnes par semaine et un taux de satisfaction de la part des citoyens de 75% Nombre de rencontres organisées au niveau des places -> Valeur cible : 4 rencontres par an sur les places de la commune Nombre d'actions réalisées pour rapprocher les citoyens et les agriculteurs -> Valeur cible : 1 activité par an Nombre d'activités régulières et ponctuelles qui ont lieux dans les églises -> Valeur cible : 2 activités régulières par semaine et 5 activités ponctuelles par an <i>Augmentation de la fréquentation des églises qui font l'objet d'une utilisation polyvalente</i> Nombre de covoitureurs inscrits sur la plateforme -> Valeur cible : 50	
2. Briser l'isolement social, favoriser le lien entre les générations, les quartiers et les villages – favoriser la mixité sociale	<i>Fréquentation du bois de Saint-Géry par les habitants</i> <i>Nombre d'actions réalisées en termes de réseau cyclo-pédestre</i>	Comptages Gestionnaires des bâtiments rénovés Associations

	Occupation des bâtiments rénovés (nombre de jours et nombre de grands événements) -> Valeur cible : Occupation 10 jours par mois et 6 (ancienne école de Villeroux) et 10 (salle des Golards) grands événements par an	Mouvements de Jeunesse
	<i>Nombre d'activités organisées au sein du bois du Castillon</i>	Enquêtes de fréquentations
	Nombre de participants aux séances de rencontres -> Valeur cible : 5% de la population	Administration communale
	Taux de fréquentation des activités proposées -> Valeur cible : 10% de la population	Comité de gestion locale
	Nombre d'activités organisées par les écoles, les associations et les mouvements de jeunesse au sein des infrastructures extérieures couvertes -> Valeur cible : entre 4 et 5 activités pour chacune des structures	Syndicat d'initiatives
	Nombre d'événements publics au niveau des espaces extérieurs couverts -> Valeur cible : 3 événements publics par an pour chacune des structures	
	Nombre de participants aux séances d'informations sur les possibilités de mobilité alternative -> Valeur cible : 50	
	<i>Sécurisation des modes doux</i>	
	Nombre de ménage participants au(x) système(s) de circuit(s) court(s) -> Valeur cible : 1/5 des ménages chastrois	
	Nombre de rencontres organisées au niveau des places -> Valeur cible : 4 rencontres par an sur les places de la commune	
	Nombre d'actions réalisées pour rapprocher les citoyens et les agriculteurs -> Valeur cible : 1 activité par an	

	<i>Nombre d'activités régulières et ponctuelles qui ont lieux dans les églises</i> <i>Augmentation de la fréquentation des églises qui font l'objet d'une utilisation polyvalente</i>	
3. Lutter contre la précarité	<i>Nombre d'actions nature réalisées</i> <i>Nombre d'actions réalisées en termes de réseau cyclo-pédestre</i> <i>Nombre de citoyens sensibilisés par rapport au réseau cyclo-pédestre</i> Nombre de participants aux séances de rencontres -> Valeur cible : 5% de la population <i>Taux de fréquentation des activités proposées</i> Satisfaction des habitants quant à l'information communiquée -> Valeur cible : taux de satisfaction de 75% Nombre d'actions réalisées dans le cadre de la lutte contre les inondations -> Valeur cible : à définir en fonction des actions définies par le groupe de discussion à mettre en place Ampleur des dégâts liés aux inondations et aux coulées de boues -> Valeur cible : diminution de l'ampleur des dégâts par rapport à une année de référence définie par le groupe de discussion à mettre en place Nombre de citoyens touchés par les inondations et les coulées de boues -> Valeur cible : part moins importante de citoyens touchés par des inondations et des coulées de boues par rapport à une année de référence définie par le groupe de discussion à mettre en place Nombre d'inscrits sur la plateforme de vélos partagés -> Valeur cible : 3% de la population	Administration communale Comptages Enquêtes de fréquentations Enquêtes de satisfactions Associations Comité de gestion locale

	Meilleure desserte de la commune par les bus -> Valeur cible : fréquence de bus doublée le week-end et ajout de 2 bus en soirée Nombre de covoitureurs inscrits sur la plateforme -> Valeur cible : 50 <i>Sécurisation des modes doux</i> <i>Nombre d'artisans et/ou de producteurs locaux inscrits dans le(s) système(s) de circuit(s) court(s) choisi(s)</i> Nombre de ménage participants au(x) système(s) de circuit(s) court(s) -> Valeur cible : 1/5 des ménages chastroids	
4. Améliorer la santé et l'accès aux soins	<i>Nombre d'actions réalisées en termes de réseau cyclo-pédestre</i> <i>Nombre de citoyens sensibilisés par rapport au réseau cyclo-pédestre</i> <i>Fréquentation du bois du Castillon</i> <i>Sécurisation des modes doux</i> <i>Nombre d'activités régulières et ponctuelles qui ont lieux dans les églises</i>	Enquêtes de satisfaction Comptages Administration communale Syndicat d'initiatives
5. Offrir une diversité de logements afin de répondre aux besoins de chacun	Nombre de projets alternatifs réalisés -> Valeur cible : entre 5 et 10 par an	Administration communale
6. Réaffectation des bâtiments publics sous utilisés	Occupation des bâtiments rénovés (nombre de jours et nombre de grands événements) -> Valeur cible : Occupation 10 jours par mois et 6 (ancienne école de Villeroux) et 10 (salle des Golards) grands évènements par an Augmentation de la fréquentation des églises qui font l'objet d'une utilisation polyvalente -> Valeur cible : une augmentation de la fréquentation de 25% et 80% de retours positifs	Gestionnaires des bâtiments rénovés Administration communale Syndicat d'initiatives

	Nombre d'activités régulières et ponctuelles qui ont lieux dans les églises -> Valeur cible : 2 activités régulières par semaine et 5 activités ponctuelles par an	
7. Renforcement de l'ancrage local des écoles	Nombre d'activités avec les écoles (dans le bois de Saint-Géry) -> Valeur cible : 4 activités par an Nombre d'activités organisées au sein du bois du Castillon -> Valeur cible : 20 activités par an Nombre d'activités organisées par les écoles, les associations et les mouvements de jeunesse au sein des infrastructures extérieures couvertes -> Valeur cible : entre 4 et 5 activités pour chacune des structures Nombre d'action de sensibilisation concernant le réseau écologique de Chastre -> Valeur cible : 3 – 4 actions par an Nombre d'actions menées liées au plan de gestion du patrimoine chastrois -> Valeur cible : 2 actions par an <i>Sécurisation des modes doux à proximité des écoles</i> Nombre d'actions réalisées pour rapprocher les citoyens et les agriculteurs -> Valeur cible : 1 action par an <i>Nombre d'activités régulières et ponctuelles qui ont lieux dans les églises</i> <i>Taux d'occupation des parkings vélos au niveau des écoles</i>	Site internet de la commune Comptages Etablissements scolaires Mouvements de Jeunesses Associations Administration communale

Défi/objectifs	Indicateur	Source de vérification
DÉFI COMMUNICATION : <i>PARIONS QU'EN 2031, CHASTRE ASSURERA AUPRÈS DE SES CONCITOYENS, UNE COMMUNICATION PLUS « INCLUSIVE » ET UNE PARTICIPATION CITOYENNE AU QUOTIDIEN. INTENSIFIER LES COLLABORATIONS AVEC LES COMMUNES VOISINES</i>		
1. Adopter une communication « pour tous » et plus transparente	Nombre de citoyens sensibilisés (aménagement du territoire communal) -> Valeur cible : 1.000 citoyens par an Nombre de citoyens sensibilisés par rapport au réseau cyclo-pédestre -> Valeur cible : 2/3 des citoyens <i>Nombre de participants aux séances de rencontres</i> Satisfaction des habitants quant à l'information communiquée -> Valeur cible : taux de satisfaction de 75% <i>Nombre d'actions initiées par le groupe de travail en lien avec le plan de communication</i> <i>Nombre d'activités organisées par les écoles, les associations et les mouvements de jeunesse au sein des infrastructures extérieures couvertes</i> Nombre de publications liées à la lutte contre les inondations et les coulées de boues -> Valeur cible : en fonction des actions définies par le groupe de discussion à mettre en place Nombre de citoyens sensibilisés à la lutte contre les inondations et les coulées de boues -> Valeur cible : en fonction des actions définies par le groupe de discussion à mettre en place <i>Nombre d'actions de sensibilisation concernant le réseau écologique de Chastre</i>	Administration communale Comptages Associations Enquêtes de satisfaction Comité de gestion local Syndicat d'initiatives

	Nombre de participants aux séances d'informations sur les possibilités de mobilité alternative -> Valeur cible : 50 <i>Nombre d'artisans et/ou de producteurs locaux inscrits dans le(s) système(s) de circuit(s) court(s) choisi(s) *</i> <i>Nombre de ménage participants au(x) système(s) de circuit(s) court(s) *</i> <i>Nombre de rencontres organisées au niveau des places *</i> Nombre de publications du conseil consultatif « ruralité et alimentation locale » -> Valeur cible : minimum 4 publications par an <i>Nombre d'agriculteurs membres du conseil consultatif « ruralité et alimentation locale » *</i> Nombre de citoyens sensibilisés aux pratiques agricoles -> Valeur cible : 10% de la population <i>Nombre d'actions initiées en lien avec l'éclairage afin de sensibiliser les habitants *</i> <i>Nombre d'activités régulières et ponctuelles qui ont lieux dans les églises *</i> <i>Augmentation de la fréquentation des églises qui font l'objet d'une utilisation polyvalente</i> <i>Nombre d'actions menées concernant les églises (rénovation et/ou communication) de la commune *</i> *Voir note à la fin du tableau de bord du défi « Communication »	
--	---	--

2. Renforcer l'implication des habitants dans la vie communale	<i>Nombre de citoyens sensibilisés (aménagement du territoire communal)</i> Nombre d'actions nature réalisées -> Valeur cible : 2 actions par an Nombre de milieux avec proposition de gestion, d'aménagements ou de suivis spécifiques -> Valeur cible : minimum 4 par an <i>Satisfaction des habitants et des acteurs de la commune quant à la valorisation du bois de Saint-Géry</i> Amélioration de la biodiversité (depuis le PCDN de 2002) -> Valeur cible : 2 nouvelles espèces par an dans le bois de Saint-Géry et une augmentation significative à l'échelle de la commune (sur les 10 ans du PCDR) <i>Nombre de citoyens sensibilisés par rapport au réseau cyclo-pédestre</i> Occupation des bâtiments rénovés (nombre de jours et nombre de grands événements) -> Valeur cible : Occupation 10 jours par mois et 6 (ancienne école de Villeroux) et 10 (salle des Golards) grands événements par an Nombre de participants aux séances de rencontres -> Valeur cible : 5% de la population Taux de fréquentation des activités proposées -> Valeur cible : 10% de la population <i>Nombre d'actions initiées par le groupe de travail en lien avec le plan de communication</i> Nombre d'activités organisées par les écoles, les associations et les mouvements de jeunesse au sein des infrastructures extérieures couvertes -> Valeur cible : entre 4 et 5 activités pour chacune des structures	Administration communale Site internet de la commune Comptages participatifs Enquête de satisfaction Gestionnaire des bâtiments rénovés
--	---	--

	Nombre d'agriculteurs membres du groupe de discussion lié à la lutte contre les inondations et les coulées de boues -> Valeur cible : 8 <i>Nombre de citoyens sensibilisés à la lutte contre les inondations et les coulées de boues</i>	Associations
		Page Facebook
		Enquêtes de fréquentation
		Comité de gestion local
	Plantations d'arbres -> Valeur cible : 1450 <i>Nombre d'actions de sensibilisation concernant le réseau écologique de Chastre</i>	Syndicat d'initiatives
	Nombre d'actions menées liées au plan de gestion du patrimoine chastrois -> Valeur cible : 2 actions par an <i>Nombre de covoitureurs inscrits sur la plateforme</i>	
	Nombre de ménage participants au(x) système(s) de circuit(s) court(s) -> Valeur cible : 1/5 des ménages chastrois	
	Nombre de rencontres organisées au niveau des places -> Valeur cible : 4 rencontres par an sur les places de la commune	
	Nombre d'agriculteurs membres du conseil consultatif « ruralité et alimentation locale » -> Valeur cible : 8 <i>Nombre de citoyens sensibilisés aux pratiques agricoles</i>	
	Nombre d'actions réalisées pour rapprocher les citoyens et les agriculteurs -> Valeur cible : 1 action par an <i>Nombre d'actions initiées en lien avec l'éclairage afin de sensibiliser les habitants</i>	
	<i>Nombre de luminaires soumis à l'éclairage intelligent</i>	

	Nombre d'actions menées (restauration) concernant les églises de la commune -> Valeur cible : 2 actions par an <i>Nombre d'activités régulières et ponctuelles dans les églises</i> <i>Augmentation de la fréquentation des églises qui font l'objet d'une utilisation polyvalente</i>	
3. Faire de Chastre une Smart City Rurale	<i>Satisfaction des habitants et des acteurs de la commune quant à la valorisation du bois de Saint-Géry</i> <i>Nombre de citoyens sensibilisés par rapport au réseau cyclo-pédestre</i> <i>Satisfaction des usagers du bois du Castillon</i> Satisfaction des habitants quant à l'information communiquée -> Valeur cible : taux de satisfaction de 75% Attractivité des jeux de pistes / du parcours de géocaching lié aux espaces extérieurs couverts -> Valeur cible : taux de satisfaction de 70% <i>Nombre d'actions menées liées au plan de gestion du patrimoine chastrois</i> Nombre d'inscrits sur la plateforme de vélos partagés -> Valeur cible : 3% de la population Nombre de covoitureurs inscrits sur la plateforme -> Valeur cible : 50 <i>Satisfaction des habitants concernant l'offre en commerces et services</i> <i>Nombre d'artisans et/ou de producteurs locaux inscrits dans le(s) système(s) de circuit(s) court(s) choisi(s)</i> <i>Nombre de ménage participants au(x) système(s) de circuit(s) court(s)</i>	Site internet de la commune Enquêtes de satisfaction Administration communale Comité de gestion local Webmaster de la plateforme (vélos partagés)

	Nombre de luminaires soumis à l'éclairage intelligent -> Valeur cible : 10% des luminaires publics <i>Nombre d'activités régulières et ponctuelles dans les églises</i>	
--	--	--

* Afin de faciliter la compréhension quant à la présence de ces *indicateurs indirects* dans les indicateurs liés à l'objectif « **Adopter une communication « pour tous » et plus transparente** », la justification de chaque indicateur est reprise ci-dessous :

- ✓ Les indicateurs « **Nombre d'artisans et/ou de producteurs locaux inscrits dans le(s) système(s) de circuit(s) court(s) choisi(s)** » et « **Nombre de ménage participants au(x) système(s) de circuit(s) court(s)** »

Ceux-ci sont liés puisqu'ils proviennent tous deux de la même fiche-projet (2.7 - « Développement des circuits courts et promotion des entrepreneurs locaux »).

Le projet accorde une importance non négligeable à la communication (par rapport aux produits chastroids, aux entrepreneurs, aux professions libérales et liées au bien-être ainsi que par rapport aux producteurs) et donc, à l'information des habitants (de tout milieu socio-économique) et des artisans et producteurs locaux.

L'idée est, d'une part, que les habitants puissent décider de participer aux circuits courts en favorisant les produits et services chastroids dont ils ont connaissance. D'autre part, que les artisans et producteurs locaux soient informés de ce qui se met en place à Chastre. Dans le cas contraire, ils ne pourront pas participer et, en fin de compte, aider au développement des circuits courts (offre plus importante, diversification des produits, ...).

In fine, au mieux les personnes concernées seront informées sur ce qui se fait à Chastre, au plus ils seront susceptibles de consommer des produits (et services) locaux et de participer et/ou développer ces circuits.

- ✓ L'indicateur « **Nombre de rencontres organisées au niveau des places** »

De manière générale, l'occupation des places peut se faire via l'organisation de rencontres thématiques. Le succès d'une « rencontre organisée » se mesure notamment par rapport au nombre de personne qui y assiste. Ainsi, il faut informer les citoyens sur l'organisation de ces rencontres. Au mieux la population est informée, au plus il y aura de participants. L'aspect communication est donc primordial.

Ainsi, si la population chastroise est bien informée, il y a plus de chance que l'évènement rencontre un succès et se reproduise de manière régulière (annuellement, semestriellement, ...) ou qu'il induise l'organisation de rencontres supplémentaires. Le nombre de rencontre peut alors être considéré comme un indicateur indirect de l'efficacité de la communication. En effet, si un évènement ne rencontre pas de succès, notamment par manque d'information envers les habitants ; a priori, même après un 2^{ème} essai, il ne sera pas renouvelé.

Néanmoins, il n'est pas possible de s'assurer, via cet indicateur, que tous les milieux socio-économiques de la population chastroise soient touchés.

- ✓ L'indicateur « **Nombre d'agriculteurs membres du conseil consultatif « ruralité et alimentation locale** »

Cet indicateur indirect est conservé afin de marquer l'aspect « pour tous » voulu pour la communication à l'échelle de la commune. Les agriculteurs représentent une tranche de la population qu'il ne faut pas oublier et s'assurer d'intégrer dans les campagnes d'informations.

Ainsi, le fait qu'un nombre relativement élevé d'agriculteurs soit membres du conseil consultatif « ruralité et alimentation locale », ainsi que le nombre de candidatures non retenues, montre d'une part, qu'ils sont bien représentés mais aussi, d'autre part, que les agriculteurs ont bien été touchés et donc que la communication à ce sujet a été efficace.

- ✓ L'indicateur « **Nombre d'actions initiées en lien avec l'éclairage nocturne afin de sensibiliser les habitants** »

Il s'agit d'un indicateur pour mesurer la sensibilisation des citoyens. En effet, celle-ci ne peut pas se faire sans l'aspect « Communication ». Ainsi, pour sensibiliser, il faut communiquer les différentes actions à réaliser ou qui auront lieu au sein de la commune.

Dès lors, en considérant la même dynamique que pour le point « **Nombre de rencontres organisées au niveau des places** » ci-dessus, au mieux l'information circule, au plus il y a de participants sensibilisés qui assureront le succès de l'action. De cette manière :

- une action pourra se faire régulièrement (annuellement, semestriellement, ...) et il y aura donc au moins un nombre minimum garanti d'actions ;
- des actions supplémentaires et plus ou moins nombreuses pourront en découler.

Néanmoins, il n'est pas possible de s'assurer, via cet indicateur, que tous les milieux socio-économiques de la population chastroise soient touchés.

- ✓ L'indicateur « **Nombre d'activités régulières et ponctuelles qui ont lieu dans les églises** »

Toujours dans le même état d'esprit que pour les indicateurs précédents (**Nombre de rencontres organisées au niveau des places** et **Nombre d'actions initiées en lien avec l'éclairage nocturne afin de sensibiliser les habitants**), pour qu'une activité régulière se mette en place au sein des églises et aie du sens à être maintenue (un cours de yoga une fois par semaine, par exemple), il faut qu'un minimum de personne y assiste. Pour cela, il faut que les habitants soient informés pour pratiquer ces activités à Chastre plutôt que dans les communes voisines.

Aussi, au mieux les citoyens sont au courant de ce qu'il est possible de faire comme usage partagé de ces bâtiments :

- au plus, il pourra y avoir une demande plus importante en termes d'éventails d'activités ;
- au plus, il pourra y avoir une demande importante en termes de places, ce qui pourrait mener éventuellement à une fréquence plus élevée (deux cours de yoga par semaine au lieu d'un), par exemple).

Pour les activités ponctuelles, si les citoyens sont correctement informés des possibilités, il serait possible qu'un nombre plus important d'activités prennent place : exposition d'un groupe d'artistes chastroids, plus de représentations théâtrales, ...

Dans tous les cas, une information adéquate encouragera les habitants à fréquenter les églises dans un autre contexte que celui relatif au culte religieux et pourra amener à une demande plus importante en activités diverses qui pourraient s'y dérouler.

- ✓ L'indicateur « **Nombre d'actions menées concernant les églises (restauration et/ou communication) de la commune** »

Concernant la partie « restauration/rénovation » de l'indicateur, il s'agit plutôt de la mise en place d'un « dialogue » avec les habitants et, ainsi, de la possibilité qu'ils puissent interagir avec la commune par rapport aux actions de rénovation des édifices à mener.

Au plus il y a de réactions, au plus il pourra y avoir d'actions réalisées. Ainsi, il peut s'agir :

- d'une participation active (on s'inscrit alors dans la dynamique des points ci-dessus - **Nombre de rencontres organisées au niveau des places, Nombre d'actions initiées en lien avec l'éclairage nocturne afin de sensibiliser les habitants et Nombre d'activités régulières et ponctuelles qui ont lieu dans les églises** ainsi que dans la dynamique souhaitée dans la fiche-projet 2.2 – Elaboration d'un plan de gestion du patrimoine chastroid)
- de sondages par rapport aux rénovations (quels établissements religieux, comment, quand, ...).

Néanmoins, il n'est pas possible de s'assurer, via cet indicateur, que tous les milieux socio-économiques de la population chastroid soient touchés.

Défi/objectifs		
DÉFI ENERGIE : PARIONS QU'EN 2031, CHASTRE ACCORDERA UNE ATTENTION PARTICULIÈRE À SA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE VIA UNE CONSOMMATION D'ÉNERGIE RAISONNÉE AINSI QU'UNE PRODUCTION D'ÉNERGIE PLUS DURABLE TOUT EN GARANTISSANT UNE BONNE QUALITÉ DE VIE À SES CONCITOYENS.	Indicateur	Source de vérification
1. La diminution de la consommation de la commune	<i>Occupation des bâtiments rénovés (nombre de jours et nombre de grands événements)</i> Nombre d'actions initiées en lien avec l'éclairage afin de sensibiliser les habitants <i>-> Valeur cible : 2 actions par an</i> Nombre de luminaires soumis à l'éclairage intelligent <i>-> Valeur cible : 10% des luminaires publics</i>	Gestionnaires des bâtiments rénovés Administration communale
2. Réduire la consommation d'énergies fossiles	<i>Nombre de rues avec proposition d'aménagement</i> Nombre de citoyens sensibilisés (aménagement du territoire communal) <i>-> Valeur cible : 1.000 citoyens par an</i> Nombre de citoyens sensibilisés en termes de réseau cyclo-pédestre <i>-> Valeur cible : 2/3 des citoyens</i> <i>Nombre d'actions réalisées en termes de réseau cyclo-pédestre</i> <i>Sécurisation des modes doux</i> Nombre d'inscrits sur la plateforme de vélos partagés <i>-> Valeur cible : 3% de la population</i> Nombre de cyclistes empruntant la piste cyclable à proximité de la L161 <i>-> Valeur cible : 2% des personnes faisant le trajet Chastre-Gembloux</i>	Comptages Administration communale Enquêtes de satisfaction SNCB TEC Webmaster de la plateforme (vélos partagés)

	Meilleure desserte de la commune par les bus -> Valeur cible : fréquence de bus doublée le week-end et ajout de 2 bus en soirée Nombre de covoitureurs inscrits sur la plateforme -> Valeur cible : 50 Nombre d'usagers de la gare de Chastre -> Valeur cible : augmentation de 15% Taux d'occupation du box vélo de la gare de Chastre -> Valeur cible : taux d'occupation de 70% Taux d'occupation des parkings vélos au niveau des écoles -> Valeur cible : taux d'occupation de 70%	
--	--	--

5 Lien entre la stratégie communale et les principes directeurs du développement durable

Le PCDR de la commune, avec ses projets, s'inscrit dans la volonté globale de répondre aux différents objectifs de développement durable à une échelle réduite, l'échelle communale. Celui-ci est principalement orienté vers une amélioration du cadre de vie des Chastrois en répondant aux thématiques « Planète » et « Humanité ».

Une attention particulière est apportée à la thématique « Planète » qui est, finalement, fortement alimentée par l'aspect mobilité. Cela s'explique par l'impact qui est indirectement induit par tous les projets à mettre en place. En effet, les projets de mobilité ont particulièrement vocation à amener les habitants à repenser leur façon de se déplacer en mettant l'accent sur les nouvelles possibilités de multimodalité et de mobilité douce, et ainsi agir à atténuer le changement climatique.

La thématique « Humanité » maintient son intérêt, avec un nombre important de projets prévus. Celle-ci touche au bien-être des habitants, ce qui passe par une lutte contre la précarité, quelle qu'elle soit, et la santé. Les rencontres, les activités culturelles et/ou sportives sont considérées comme des aspects améliorant le bien-être d'un individu, dans une approche de cohésion sociale. On peut constater que cet objectif de développement durable est particulièrement en adéquation avec la volonté des citoyennes et citoyens de Chastre.

De la même manière que dans la « Partie C – diagnostic partagé », l'engagement de la commune de Chastre par rapport aux différents objectifs du développement durable au travers des différents projets est noté⁸ selon une échelle indicative Faible – Moyen – Fort. Le tableau reprend donc les atteintes des objectifs du développement durable attendues à l'issue de l'Opération de Développement Rural de la commune de Chastre.

Faible	Moyen	Fort
+	++	+++

Grandes thématiques	Objectif de Développement Durable - ODD	Stratégie de CHASTRE	
Humanité	ODD1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	<u>Objectifs :</u> - Lutter contre la précarité - Adopter une communication « pour tous » et plus transparente - Briser l'isolement social, favoriser le lien entre les générations, les quartiers et les villages – favoriser la mixité sociale - Offrir une diversité de logements afin de répondre aux besoins de chacun	++

⁸ Pour la bonne compréhension du tableau, il faut noter que la couleur rouge a été utilisée afin de mettre en évidence les modifications de classification (Faible - Moyen – Fort) par rapport à la situation en partie A et C.

Grandes thématiques	Objectif de Développement Durable - ODD	Stratégie de CHASTRE	
		<u>Projets :</u> - Actualisation des outils communaux d'aménagement du territoire (schéma de développement communal, Plan Communal de Mobilité, diagnostic environnemental...). - Campagnes d'information de la population vis-à-vis des actions solidaires de la commune - Création d'un plan de communication - Coordination de la communication, réseautage et animation des acteurs culturels - Création d'une Maison de jeunes	
	ODD3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	<u>Objectifs :</u> - Améliorer la santé et l'accès aux soins - Renforcer et développer des lieux et des opportunités de rencontre : favoriser le rapprochement des Chastrois - Briser l'isolement social, favoriser le lien entre les générations, les quartiers et les villages – favoriser la mixité sociale - Offrir une diversité de logements afin de répondre aux besoins de chacun <u>Projets :</u> - Actualisation des outils communaux d'aménagement du territoire (schéma de développement communal, Plan Communal de Mobilité, diagnostic environnemental...). - Création d'une maison médicale avec des projets de santé communautaires - Optimisation de l'utilisation des installations sportives locales en soirée et mutualisation de l'utilisation des salles avec les communes limitrophes - Recréer une vraie place communale à Chastre - Rénovation de la place de la Fléchère - Rénovation place de Cortil. - Aménager l'ancienne école de Villeroix	++

Grandes thématiques	Objectif de Développement Durable - ODD	Stratégie de CHASTRE	
		- Rénovation de la salle des Golards - Valorisation du Bois du Castillon (convivialité, santé, biodiversité) - Création d'une Maison de jeunes - Coordination de la communication, réseautage et animation des acteurs culturels	
	ODD4 : Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	<u>Objectifs :</u> - Sécuriser l'ensemble du réseau de mobilité et des « cœurs » des villages - Lutter contre la précarité <u>Projets :</u> - L'amélioration de la mobilité sécurisée vers les écoles - Création d'une Maison de jeunes - Campagnes d'information de la population vis-à-vis des actions solidaires de la commune	++
	ODD5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	<u>Objectifs :</u> - Adopter une communication « pour tous » et plus transparente <u>Projets :</u> - Création d'un plan de communication - Réalisation de campagnes d'information de la population vis-à-vis des actions solidaires de la commune	++
	ODD10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	Sans objet	Sans objet

Grandes thématiques	Objectif de Développement Durable - ODD	Stratégie de CHASTRE	
Planète	ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable	Sans objet	Sans objet
	ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable	<u>Objectifs :</u> Lutter contre la précarité <u>Projets :</u> - Campagnes d'information de la population vis-à-vis des actions de la commune en matière d'énergie	+
	ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	<u>Objectifs :</u> - Encadrer l'aménagement du territoire pour préserver et améliorer le cadre rural (paysage, terres agricoles et patrimoine naturel) - Sécuriser l'ensemble du réseau de mobilité et des « cœurs » des villages - Favoriser la multimodalité des transports (mobilité douce + train + bus + voiture) - Créer de nouvelles infrastructures en faveur de la mobilité douce - Coordonner et développer l'offre en modes de transports alternatifs - Faire de Chastre une Smart City rurale <u>Projets :</u> - Réflexion sur l'éclairage nocturne intelligent - Lutte contre les inondations et coulées de boues - Promotion et sécurisation du réseau cyclo-pédestre et des promenades existant au sein de la commune - Renforcement des possibilités de mobilité collective (réseau de co-voiturage...) - Création d'une liaison cyclo-pédestre Chastre-Gembloux le long de la ligne 161	+++

Grandes thématiques	Objectif de Développement Durable - ODD	Stratégie de CHASTRE	
		- Création d'espaces partagés dans les villages et de zones 30 et sécurisation - Rénovation du quartier de la place de la gare à Chastre en un pôle multifonctionnel et multimodal - Aménagement d'une liaison douce vers la N4 à partir de Blanmont	
	ODD 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable	Sans objet	Sans objet
	ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	<u>Objectifs :</u> - Créer un maillage vert et bleu continu <u>Projets :</u> - Assurer un réseau écologique à Chastre via le développement, valorisation et préservation d'un maillage vert continu et d'un maillage bleu. - Valorisation biologique et pédagogique du Bois de Saint-Géry - Valorisation du bois du Castillon + drève	++
Prosperité	ODD 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	<u>Objectifs :</u> - Soutenir les productions locales artisanales - Favoriser la transition et le patrimoine agricole <u>Projets :</u> - Promotion des entrepreneurs locaux vers le public - Renforcement des liens et le dialogue entre les agriculteurs et les citoyens – Mieux soutenir les agriculteurs chastrois au quotidien	++
		<u>Objectifs :</u>	++

Grandes thématiques	Objectif de Développement Durable - ODD	Stratégie de CHASTRE	
	ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	- Innover pour faire émerger des produits et des nouveaux lieux de travail et d'échanges - Soutenir les productions locales artisanales <u>Projets :</u> - Développement de projets d'économie circulaire/circuits court - Renforcement des liens et du dialogue entre les agriculteurs et les citoyens – mieux soutenir les agriculteurs chastrois au quotidien	
	ODD 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	<u>Objectifs :</u> - Innover pour faire émerger des produits et des nouveaux lieux de travail et d'échanges - Soutenir les productions locales artisanales - Favoriser la synergie entre les entrepreneurs locaux <u>Projets :</u> - Création d'un « tiers-lieu » mi ferme mi bureaux (Coworking, équipement IT, ...) – Mix Atelier rural – Maison de village - Renforcement des liens et du dialogue entre les agriculteurs et les citoyens – mieux soutenir les agriculteurs chastrois au quotidien	++
	ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables	Sans objet	Sans objet
	ODD 12 : Établir des modes de consommation et de production durables	<u>Objectifs :</u> - Soutenir les productions locales artisanales - Favoriser la transition et le patrimoine agricole - Renforcer l'implication des habitants dans la vie communale	++

Grandes thématiques	Objectif de Développement Durable - ODD	Stratégie de CHASTRE	
		<u>Projets :</u> - Promotion des entrepreneurs locaux vers le public. - Renforcement des liens et le dialogue entre les agriculteurs et les citoyens – Mieux soutenir les agriculteurs chastrois au quotidien - Renforcement de l'ancrage local des écoles	
Paix	ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous	Sans objet	Sans objet
Partenariats	ODD 17 : Renforcer les moyens du Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	Sans objet	Sans objet

Synthèse par thématique

Humanité	++
Planète	+++
Prospérité	++
Paix	Sans objet
Partenariats	Sans objet